

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieure et

De la Recherche Scientifique

Université Abdelhamid Ibn Badis Mostaganem

Faculté des langues étrangères

Département de français



UNIVERSITÉ
Abdelhamid Ibn Badis
MOSTAGANEM

Mémoire de master

Option : Langue et communication

Intitulé :

Étude des stratégies discursives à visée argumentative dans la

Présenté par :

Mlle ZENNOUD Nacéra

Dirigé par :

Mme Benbouziane Hafida

Membres de jury :

Président :Mr Benhallou Amine

Examinatrice :Mme Mehidi Faiza

Année universitaire : 2019/2020

Remerciements

Je remercie mes parents pour leur soutien durant la réalisation de ce modeste mémoire ; papa pour son aide et maman pour ses paroles, qui m'ont donné du courage pour avancer. Je vous dis mille mercis.

Si je suis arrivée à ce niveau, c'est grâce à vous, et aux efforts que vous avez fournis pour bien m'éduquer.

Je remercie ma directrice de recherche, qui a accepté de diriger ce travail et qui m'a accordé une part de son temps précieux pour m'orienter et me donner des conseils constructifs.

Je remercie également les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail de recherche.

Je remercie mon fiancé Nabil de m'avoir encouragé, mes sœurs Manel, Chaima et mes grands parents pour le soutien qu'ils m'ont apporté.

Je remercie enfin mes chères amies Amina, Bouchra, Sarah et Faïza d'avoir été là pour moi quand il le fallait... MERCI

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

Aux personnes les plus dignes de mon amour et de mon respect,

À papa et maman, à mes grands parents,

Et à tous les membres de ma famille et mes amies.

Table des matières :

Remerciements.....	2
Dédicace.....	3
Introduction générale	6
Partie théorique	9
Chapitre I : Les médias	10
1. Introduction partielle.....	11
2. La presse écrite.....	11
3. La presse écrite en Algérie.....	12
4. La presse d'expression française en Algérie.....	13
5. La chronique comme genre journalistique	13
6. Le quotidien d'Oran	14
7. Conclusion partielle	17
Chapitre II.....	18
Le discours argumentatif.....	18
1. Introduction partielle.....	19
2. La notion de discours	19
3. L'analyse du discours.....	20
4. Le discours journalistique	20
5. Qu'est-ce que l'argumentation ?	22
6. L'argumentation dans la communication.....	23
7. La théorie de l'argumentation	23
8. Les stratégies argumentatives	24
9. Stratégies discursives	27
10. Conclusion partielle:	29
La partie pratique	30
Analyse des articles.....	30
1. Introduction.....	31
2. Présentation du corpus	31
3. Analyse du corpus de presse	33
4. La synthèse.....	62
Conclusion générale.....	64
Références bibliographique.....	68
Résumé :.....	72

Introduction générale

Introduction générale

L'homme a toujours reconnu la nécessité et l'importance de l'information dans sa vie quotidienne, tout en prenant en considération l'obligation de la libre circulation de toutes ses opinions et ses pensées, qui sont à la fois l'enjeu et la condition de toute vie démocratique.

L'information est devenue donc indispensable dans notre vie, elle est nécessaire au bon fonctionnement des sociétés modernes et à leur compréhension. S'informer est donc un besoin vital pour tous les individus, toutefois il faut par moment se méfier de ce qu'on lit car l'information est devenue dans certaines sociétés un produit de consommation, qui obéit aux lois du marché de l'offre et de la demande.

Les médias transmettent les informations de diverses manières, la particularité de chacun réside dans la différence du support utilisé et de la manière de le faire, que ce soit l'écrit ou l'audiovisuel. En effet, les moyens de communication ont besoin pour continuer d'exister de toucher un large public (le plus vaste possible), et de le fidéliser en lui offrant ce qu'il désire. La presse, comme genre médiatique, est connue par la pluralité de ses articles journalistiques qui recourent à plusieurs types de discours. Dans notre recherche, nous nous intéressons particulièrement au discours journalistique car dans la vaste gamme des discours textuels, le discours de presse occupe une place importante. On lui reconnaît, entre autres, son caractère fonctionnel et particulier d'information.

Il est important de souligner que toute information ou opinion est exprimée dans un discours qui doit être encadré par un thème, et doit surtout faire appel à des moyens dont l'enjeu est non seulement la transmission d'un message et l'assurance de sa compréhension, mais aussi la persuasion du lecteur. Ces moyens sont appelés les stratégies discursives.

Par ailleurs, l'argumentation se trouve inscrite dans tout discours, celle-ci sert à faire agir et à influencer l'autre. Amossy affirme que : « *On parle toujours en cherchant à faire partager à un interlocuteur des opinions ou des représentations relatives à un thème donné, en cherchant à provoquer ou à accroître l'adhésion d'un auditeur ou d'un auditoire plus vaste aux thèses que l'on présente à son assentiment.* » (AMOSSY R., 2000, , p25)

L'argumentation, considérée comme un engagement subjectif, est très présente dans les articles journalistiques, nous la trouvons présente dans : la critique, l'éditorial, le commentaire, l'analyse, la chronique, etc., c'est pour cela que nous avons choisi de travailler sur la chronique journalistique. Nous tenterons, à cet effet, de déceler ses traces de subjectivité et de savoir comment elle se manifeste linguistiquement dans la chronique journalistique. En gros, c'est autour de l'argumentation journalistique que s'articule notre problématique.

Notre étude intitulée : «*Etude des stratégies discursives à visée argumentative dans la chronique journalistique. Cas : des chroniques de Moncef_wafi* » a pour objectif de dégager les différentes stratégies argumentatives présentes dans les articles constituant notre corpus. Nous tâcherons de repérer les stratégies discursives choisies par le journaliste, et d'identifier les outils linguistiques utilisés par le chroniqueur en vue de convaincre le lecteur et de l'amener à adhérer à son opinion.

Dans la présente recherche, nous tentons de répondre aux questions suivantes :

- 1) A quelles stratégies discursives recourt le chroniqueur Moncef Wafi afin d'exprimer de manière indirecte ses opinions dans la chronique *Raina raikom* ?
- 2) Quels sont les outils linguistiques utilisés par le chroniqueur dans le but de convaincre le lecteur ?
- 3) Quels sont les outils linguistiques qui expriment la subjectivité du journaliste Moncef Wafi ?

Pour répondre à notre questionnement, nous proposons les hypothèses suivantes :

- * Le journaliste utiliserait des stratégies argumentatives différentes pour être efficace : la conviction, la persuasion ou la délibération en vue d'exprimer son opinion.
- * La subjectivité, dans la chronique journalistique, serait mise en scène par les procédés argumentatifs auxquels le chroniqueur recourt : l'usage des citations comme des arguments d'autorité, la modalisation, les arguments d'analogie : la comparaison, la métaphore et les figures de style ou figures argumentatives, etc.

Notre travail sera organisé en deux chapitres. Nous réserverons la première partie au cadre théorique de notre recherche. Elle sera subdivisée en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous nous intéresserons aux médias et particulièrement à la

presse écrite d'expression française dans le contexte algérien, tandis que dans le second nous présenterons la théorie de l'argumentation et les stratégies discursives.

Dans la deuxième partie, nous allons montrer comment le journaliste – aussi objectif qu'il soit – ne peut cacher sa présence dans son discours. Nous allons donc analyser huit de ses chroniques en vue de dégager les marques de la subjectivité qu'il glisse dans son discours, et de déterminer les stratégies discursives et argumentatives pour lesquelles il a opté.

Partie théorique

Chapitre I : Les médias

1. Introduction partielle

La communication façonne les pays et les communautés, sa pratique est considérée comme une condition pour que les êtres humains arrivent à vivre dans la même société.

Les hommes communiquent pour exprimer leurs besoins, leurs sentiments, pour faire passer un message, pour convaincre, etc. Pour ce faire, ils font appel à plusieurs stratégies communicatives tout comme l'échange langagier qu'il soit écrit ou oral. Mais aujourd'hui cette société est bouleversée par l'évolution et par la mondialisation ce qui a donné naissance à un ensemble de moyens et de techniques de communication sans pour autant abandonner ou changer l'objectif premier qui est la diffusion d'un message.

Ces nouveaux canaux de communication sont désignés par le terme média, qui permet à son tour la diffusion de l'information, la création des relations, l'influence sur autrui, etc. Cela est réalisable soit d'une manière directe par le biais du langage soit à travers les différents supports médiatiques comme : la télévision, la radio, le cinéma, la bande dessinée, l'affichage publicitaire, la presse écrite, l'internet et les différents réseaux sociaux.

2. La presse écrite

L'expression *presse écrite* désigne « *l'ensemble des journaux, des périodiques, le monde du journalisme* ». (Auzou, 2004), de là le journal est un écrit relatant les événements quotidiens. Donc, la presse écrite représente un des moyens de diffusion d'informations. En remettant à son origine, nous devons passer par l'invention de l'imprimerie. Cette dernière n'a participé qu'à l'évolution de la presse écrite, en raison des interdictions politiques qui limitent la liberté des journalistes à l'époque. Il faudra donc attendre le développement industriel et économique au début du XXe siècle et leurs impacts sur la culture et la société occidentale pour parler du progrès réel de la presse écrite et de la liberté des journalistes. Après un lent développement, jusqu'à l'âge d'or de la

presse écrite pendant lequel d'autres formes apparaissent tels que la presse gratuite et les magazines; cette dernière connaît un recul à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle. Nous liions cette dégression au développement des autres supports médiatiques, dont la liste est longue mais nous citons en tête de liste les réseaux sociaux.

3. La presse écrite en Algérie

La presse écrite en Algérie à parcourut un long chemin pour arriver à ce qu'elle est aujourd'hui. Nous pouvons diviser l'aventure de l'éventuel développement en trois grandes périodes.

D'abord, pendant la période coloniale, la France n'a pas seulement limité la liberté de s'exprimer en arabe, mais aussi elle a dominé le marché en publiant la majorité des journaux en langue française. De ce fait, le seul journal autorisé était « Le Moniteur algérien » jusqu'au 12 juillet 1839. Il y avait par la suite l'apparition de la presse régionale, nous citons à titre d'exemple « Le Seybouse » à Annaba.

Quelques années plus tard, la France a commencé la publication des journaux en deux langues, ce qui a donné vers le début du XXe siècle un nombre timide de journaux, toutefois il s'agissait de journaux qualifiés d'indépendants. Pour ce qui est de la publication des journaux en arabe, nous attribuons cet honneur à la dynamique de ce secteur mais aussi aux journaux égyptiens et tunisiens, puisque la plupart des Algériens étaient soit des analphabètes soit des bilingues qui maitrisent beaucoup plus le français que l'arabe. Ces éléments ont favorisé la naissance de quelques journaux algériens avant l'indépendance telle que « El Farouk ».

Ensuite, pendant la période de l'indépendance la presse écrite est restée dépendante de la politique de l'unique parti qui était le FLN. Ce n'est qu'après la permission du multipartisme en 1989, et grâce à l'instauration de la démocratie que le discours journalistique a bénéficié de la liberté qu'il a longtemps cherché.

Les journaux traitent des domaines ayant une relation avec l'actualité nationale et internationale, la politique, l'économie, la société, etc. Nous trouvons aussi les journaux sportifs qui diffusent des informations sur les différents sports et sur la vie des sportifs algériens ou étrangers célèbres comme « El Heddaf ».

4. La presse d'expression française en Algérie

La presse écrite francophone en Algérie, constituée de près d'une cinquantaine de titres à l'heure actuelle, vit un moment charnière. L'évolution du lectorat algérien, notamment depuis l'ouverture au pluralisme politique, est notable. Après la faste période post-1990, qui a vu la création de journaux privés, et l'engagement de groupes de journalistes de la presse publique dans « l'aventure intellectuelle », la situation a beaucoup changé. Aujourd'hui, une multitude de titres très variés autant dans la forme que dans le contenu sont proposés au lecteur.

Une ombre au tableau demeure néanmoins palpable dans ce landerneau médiatique embrouillé. Celle de la quasi-absence d'hebdomadaires. Une périodicité qui permet l'analyse et la mise en perspective. Depuis quelques années les pouvoirs publics semblent ne pas encourager la création de journaux de ce type. Des titres, à l'image d'Algérie Actualité, de l'Hebdo Libéré, La Nation et bien d'autres ont marqués l'histoire de la presse francophone algérienne depuis le début du pluralisme médiatique.

5. La chronique comme genre journalistique

La chronique est consacrée pour les articles d'opinion, en lisant cette dernière nous sentons l'apport du journaliste, il s'agit bien de son opinion. Cela peut être possible lorsque le journaliste montre d'une manière souvent ironique son appartenance soit à une classe ou à un groupe social ou politique bien précis. Il essaye à l'aide de ce genre d'article de défendre sa position, sans pour autant négliger la réalité et l'actualité. Afin de réussir son article, le journaliste doit

avoir une connaissance approfondie et une vision large mais surtout analytique de ce qui va lui permettre de critiquer en usant la liberté d'expression, et cela peut être fait soit d'un ton humoristique, fantaisiste, ironique, agressif, neutre, élogieux, etc. Les articles que nous pouvons regrouper dans cette catégorie sont l'éditorial, la critique, la lettre d'opinion, la caricature, le billet, et la chronique.

Pour ce qui concerne la chronique, nous savons maintenant qu'il s'agit d'un article d'opinion et de commentaire, publié régulièrement. *« L'auteur peut être un journaliste comme il peut être un spécialiste, un écrivain, etc. Dans tous les cas, le ton est personnel, souvent empreint d'ironie, avec le souci d'une écriture soignée et recherchée. »* (Husson & Robert, 1991)

Il existe différents types de chroniques journalistiques, dans lesquels le journaliste recourt à des stratégies distinctes dans le but de convaincre le lecteur, Therenty confirme ceci :

La chronique peut aborder différents sujets, et de là les spécialistes ont dégagé les différents types de chronique, et parmi lesquels nous citons, la chronique sportive, politique, économique, internationale, etc. le chroniqueur réfléchi à haute voix, use tous les moyens et les stratégies pour convaincre le lecteur et lui faire part de ses croyances. Mais cette liberté ne doit pas dépasser la vérité en raison de la sensibilité des sujets traités, et qui sont le plus souvent politiques. Elle a été fondée par la femme d'Emile de Girardin le créateur de la presse, Delphine de Girardin. (Therenty, 2007. P. 241).

La chronique de « Raina raikoum » que nous souhaitons étudier n'échappe pas aux codes et aux stratégies utilisées dans les autres chroniques. Elle est connue grâce à ces chroniqueurs célèbres par leurs styles touchants, émouvants et audacieux au même moment, comme Kamel DAOUD, Moncef Wafi et Kamel Guerroua, etc.

6. Le quotidien d'Oran

Dans la présente recherche, nous tentons d'analyser les stratégies communicationnelles de l'argumentation émergeant dans le discours

journalistique. Nous nous concentrons sur un corpus constitué de chroniques paraissant dans le journal « Le Quotidien D'Oran ». Il s'agit de la rubrique «Raina raikom » du journaliste chroniqueur Moncef Wafi. Cette rédaction aborde librement des sujets variés qui livrent la réalité quotidienne algérienne de manière crue. C'est cette dimension d'authenticité qui a motivé le choix de notre corpus. Alors que le nom du journal "le Quotidien d'Oran" reflète une certaine spécificité locale, il traite, en réalité, des événements sur le plan national et international.

6.1. Présentation du journal "Le Quotidien D'Oran"

Le Quotidien D'Oran est un journal algérien francophone dont la date de Première parution remonte au 14 /01 /1994. Ce quotidien généraliste traite des sujets diversifiés qui touchent différents domaines : politique, culture, économie, société, sport, média, cinéma...etc.

Ce quotidien est devenu national après trois ans de sa création.il est imprimé à Oran (sa ville d'édition), à Alger (capitale du pays), et à Constantine (capitale Régionale).

Ce journal possède un site web fonctionnel : <http://www.lequotidienoran.com>, ce qui donne aux lecteurs la possibilité de télécharger l'intégralité des articles en format HTML et PDF ou bien de les visualiser en ligne, ce site permet donc à toute personne s'intéressant à la scène algérienne d'avoir accès au journal. (Le site du Quotidien d'Oran).

Mohamed Abdou BENABBOU, directeur général, et directeur de la publication déclare en décrivant les conditions de l'émergence de ce journal :

Le premier numéro est paru le 1er janvier 1994. Fondé par un groupe de citoyens, sa nature juridique est particulière. Société par actions, ses actionnaires sont au nombre de 87 détenteurs chacun d'une à dix actions. Aucun actionnaire n'a plus de dix actions. Leurs profils vont du petit fonctionnaire à l'industriel et j'ai veillé en tant qu'élément centralisateur à

ce que leurs colorations politiques soient les plus larges possibles. Leurs origines géographiques et ethniques aussi. La notion de bénéfice est secondaire pour les actionnaires et j'ai tenu à ce que le personnel d'encadrement du journal soit non seulement actionnaire mais aussi membres du Conseil d'administration. (Benabbou, 2009, P48)

Le quotidien d'Oran contient environ trente-deux pages où les journalistes traitent des sujets différents d'une manière impartiale, son tirage contient 195 000 exemplaires par jour imprimé à Oran, Alger, Constantine. Le journal favorise l'analyse politique et le débat d'idées que ce soit pour les sujets nationaux ou internationaux qui se déroulent, selon leur importance, au long de trente-deux pages. De plus, il y a d'autres sujets qui touchent différents domaines de la vie qui sont écrit par des plumes connues. Le Quotidien d'Oran associe l'édition du jeudi aux meilleures contributions des intellectuels et journalistes. (Le site du Quotidien d'Oran)

6.2. La présentation de la chronique Raina raikom

RAINA RAIKOM est le titre générique des articles qui paraissent à la troisième page du journal «quotidien d'Oran », publié principalement sous la plume de l'écrivain Kamel Daoud. La chronique est insérée au milieu de page encadrée et présentée en deux colonnes avec des caractères gras et italique.

Le titre RAINA RAIKOM peut être traduit comme « *notre opinion votre opinion* » invitant et incitant en même temps le lecteur à adopter le même avis que le chroniqueur. Ce titre audacieux dégage au delà de sa fonction informative une charge émotionnelle.

7. Conclusion partielle

La presse est un élément déterminant à la fois dans la construction de la société démocratique mais également dans son maintien sur le long terme. La presse est là avant tout pour faire circuler un maximum d'informations sur la vie politique dans le territoire auprès des individus de toutes catégories. Elle contribue au savoir collectif mais aussi à l'action commune car les journalistes ont un pouvoir important sur l'opinion publique, d'où la nécessité d'une pluralité médiatique, car la multiplicité des journaux empêche un journal de canaliser toute l'importance et d'influencer les lecteurs dans un sens ou dans autre.

Chapitre II

Le discours argumentatif

1. Introduction partielle

L'argumentation dans le discours est souvent au centre des préoccupations langagières, elle s'inspire des théories philosophiques les plus anciennes depuis Aristote. Elle continue à évoluer dans les sciences du langage et prend une large place due à son interdisciplinarité. Au-delà de son intérêt en tant que discipline théorique, elle peut s'investir aussi dans l'étude des langues et des cultures et prend ainsi toute son importance dans le domaine du journalisme, en particulier grâce à la liberté d'expression car qui dit journalisme dit la liberté d'expression.

Mais avant de nous pencher sur la notion d'argumentation, et afin de mieux comprendre le genre du discours journalistique, nous allons tenter de définir le discours et l'analyse du discours qui sont des notions clés de notre présente étude.

2. La notion de discours

La grande extension du concept discours le rend difficile à appréhender. Tantôt, il est synonyme de la parole au sens saussurien, tantôt il désigne un message pris globalement. Pour Benveniste (1966), il est : « *Toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière* » (p.242).

Pour Kerbrat-Orecchioni, il s'agit du "*langage mis en action*" (dans Bounoux, 1993, p.219). Quant à Maingueneau, il considère que : « *le discours n'est pas un objet concret offert à l'intuition, mais le résultat d'une construction (...), le résultat de l'articulation d'une pluralité plus ou moins grande de structurations transphrastiques, en fonction des conditions de production* » (1976, p.16).

S'il est difficile de circonscrire le discours à travers cette diversité de définitions, il y a néanmoins une évidence : « *Le discours ne peut être défini comme une unité linguistique, mais qu'il résulte de la combinaison d'informations linguistiques et situationnelles* » (Roulet, Filliettaz et Grobet, 2001, p.12).

3. L'analyse du discours

L'analyse du discours est une discipline récente apparue dans les années soixante, elle se situe dans le domaine des sciences humaines et sociales, Ainsi, elle ouvre la voix à de différentes études tels que l'histoire, la psychologie, la sociologie et la linguistique. Celle-ci a pris pour objet « le discours » comme le note Van Dijk : « *si elle est conçue comme l'étude du discours, sans spécification plus précise, l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels, dans des situations réelles.* » (2002, P. 42)

En d'autres termes, l'analyse du discours traite et analyse les discours en général, elle repose sur la langue dans une situation d'énonciation. C'est une technique de recherche qui permet de questionner ce qu'on fait en parlant, au-delà de ce qu'on dit. Du point de vue de Maingueneau (2005), il s'agit de l'analyse de l'articulation du texte et du lieu social dans lequel il est produit.

Les principales questions auxquelles l'analyse du discours est censée répondre, sont celles du "Comment" et du « Pourquoi » de l'activité langagière, par opposition aux méthodes traditionnelles d'analyse qui plaçaient au centre de leur problématique les questions "Qui ? Quoi ? Quand ? Où ? ».

.

4. Le discours journalistique

Le discours journalistique a une visée informative, c'est-à-dire qu'il a pour vocation d'informer, en d'autre termes apporter des savoirs et des nouvelles informations aux lecteurs afin de le cultiver. D'après Charaudeau :

Le discours journalistique de par ses conditions médiatique ne peut être confondu avec le discours politique. Ce dernier procède d'une visée d'incitation dans la mesure où il s'agit pour le sujet politique de persuader le citoyen des bienfaits de son projet ou de son action politique : il cherche à « faire faire » en « faisant croire ». A cette fin, il a recours à des stratégies discursives de crédibilité et de captation qui lui sont propres : se construire une image de leader incontestable, séduire son public pour l'amener à adhérer à sa politique. (Charaudeau, 2006)

Le discours journalistique a pour but d'apporter notamment des explications afin de répondre au "pourquoi" et au "comment" des faits produits mais également pour informer les lecteurs ou en général les citoyens. Selon Moirand : « *La presse se caractérise par une forte hétérogénéité, voire une instabilité, des conditions de production des discours qu'elle diffuse, qu'elle les construise ou qu'elle les transmette.* » (Moirand, 2007, p.10).

Cela explique la complexité de l'univers du discours médiatique, mais également il constitue un champ d'exploitation riche et varié. Le discours journalistique traite les différents domaines que ce soit politiques, sociaux, commerciaux, économiques, etc. dans le but d'intéresser un public large. De ce fait nous pouvons justifier le choix de notre corpus d'investigation, qui est a priori un échantillon représentatif d'un ensemble d'articles d'opinions tirés du journal le quotidien d'Oran.

4.1. Les caractéristiques du discours journalistique :

Le discours journalistique comme tous les autres types de discours, se caractérise par les traits distinctifs suivants :

-Le discours est connue pour son hétérogénéité dans le traitement des sujets, autrement dit ces sujets sont prédestinés à un public large et varié.

-Il vise en particulier à concrétiser et simplifier le discours dans le but d'avoir un message compréhensible.

-Le discours journalistique se caractérise notamment par la vulgarisation dans l'usage du style grammatical qui est simplifié « *Chaque phrase et presque*

chaque mot doit apporter un élément d'information, le maximum d'information. D'où l'importance du choix et de la précision de chaque substantif ou adjectif, de l'élimination systématique de tous les adjectifs et adverbes vagues et inutiles ». (Gaillard, 1980, p.92)

-Le discours journalistique est lié à la réalité et à l'instant présent de l'évènement, c'est ce qui le caractérise par rapport aux autres discours, que ce soit par rapport au discours littéraire, historique ou scientifique, c'est ce qu'on appelle l'actualité ou en d'autre terme la quotidienneté.

-Le dernier caractère du discours journalistique est la structuration, un discours journalistique doit suivre une structure de rédaction bien déterminée, en se basant sur le schéma suivant ; un titre, un chapeau, puis le compte rendu ou le corps du texte et facultativement une illustration avec une légende.

Mais, afin que le journaliste entraîne l'adhésion de son lecteur il est nécessaire de mettre en avant des arguments et d'envisager les moyens de les rendre valides et pertinents. Ceci dit, l'argumentation occupe une grande place dans ce genre de discours et mérite d'être explicitée :

5. Qu'est-ce que l'argumentation ?

L'argumentation est un genre de discours qui ne sert pas seulement à défendre un point de vue mais aussi à persuader et à obtenir l'adhésion de celui qui reçoit la thèse ou les idées du destinataire. Delà l'objectif premier de tout discours argumentatif est de vouloir convaincre en défendant et en mobilisant le point de vue du destinataire, mais aussi changer celui de destinataire : « *L'argumentation est basée sur l'acte de discours convaincre (persuader, faire croire). Ce type textuel/ discursif vise à emporter l'adhésion des destinataires ou sujets argumentés aux thèses qu'on présente à leur assentiment. Il conduit donc foncièrement vers une conclusion* ». (Tutescu, 2005). Donc, savoir argumenter c'est savoir justifier son opinion d'une part, et agir sur le destinataire en le persuadant d' autre part.

L'argumentation se trouve présente dans tout discours, selon Plantin : « *Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé oblige ou incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement.* » (Plantin C, 1996, p.25). Le but de tout locuteur est d'agir sur son interlocuteur, pour le convaincre, le persuader ou le dissuader.

6. L'argumentation dans la communication

L'argumentation a pénétré dans le champ de la communication car elle fait partie de ces modes privilégiés, comme l'a préalablement constaté Breton : « *Argumenter, c'est d'abord communiquer : nous sommes donc dans une situation de communication, qui implique, comme toute situation de ce type, des partenaires et un message, une dynamique propre.* » (Breton, 2003, p.16-17)

Dans le but de communiquer, l'orateur utilise divers moyens, telle que la conviction. Cette dernière lui permet d'exprimer ses sentiments et d'informer sur une situation précise, en vue de convaincre l'interlocuteur et de le faire adhérer à notre cause. D'ailleurs, Breton confirme ces propos: « *Convaincre est l'une des modalités essentielles de la communication, suivant que l'intention est d'exprimer un sentiment, un état, un regard singulier sur le monde ou sur soi ou d'informer, c'est-à-dire de décrire le plus objectivement possible une situation, ou encore de convaincre, c'est-à-dire de proposer à un auditoire de bonnes raisons d'adhérer à une opinion (...).* » (Idem, p.3)

7. La théorie de l'argumentation

La théorie de l'argumentation est un domaine de recherche interdisciplinaire qui intéresse à la fois les philosophes, les logiciens, les linguistes, les juristes et les théoriciens de la communication. Les études sur l'argumentation dans le discours tournent autour de deux conceptions: une

conception rhétorique de l'argumentation comme expression d'un point de vue, et une conception logico-discursive de l'argumentation comme mode spécifique d'organisation du discours.

Vue sous le premier angle, l'argumentation implique le recours à des moyens de persuasion, permettant d'amener un auditoire à adopter une ligne d'action donnée. En ce sens, tout acte de discours visant à agir sur l'opinion peut être dit argumentatif.

Vue sous le second angle, l'argumentation se réfère à une démarche logique impliquant trois opérations: appréhension, jugement et raisonnement. Cette conception suppose la présence explicite ou implicite de connecteurs linguistiques instituant dans les énoncés des relations dites argumentatives. De ce point de vue, la définition proposée par Anscombe et Ducrot (1983) est à retenir : *"Il y a argumentation lorsqu'un locuteur présente un énoncé A comme destiné à en faire admettre un autre B"*.

Nous devons à présent délimiter la notion d'argument. Nous déduisons à partir de l'objectif de tout discours argumentatif que l'argument est une idée qui confirme une thèse, donc c'est considéré beaucoup plus comme une preuve qu'un exemple.

Il nous paraît aussi intéressant de souligner que le discours argumentatif est prototypique, car il peut englober tous les autres types de discours à savoir, le discours descriptif, explicatif, narratif, injonctif, figuratif et conversationnel.

8. Les stratégies argumentatives

Argumenter est le fait de soutenir, réfuter ou discuter une opinion, une thèse. Convaincre, persuader et délibérer sont trois stratégies argumentatives différentes. Ces termes ont tendance à être utilisés comme des synonymes, le plus souvent, puisqu'ils sont employés fréquemment dans le domaine de l'argumentation, alors que ce n'est pas le cas. Afin de comprendre en quoi

consiste la différence, nous allons d'abord chercher à clarifier le sens de chacun d'entre eux.

8.1. Convaincre

Le mot convaincre veut dire, amener quelqu'un à partager l'opinion d'un autre et à obtenir son adhésion, à l'aide des preuves, de la raison et du savoir. La démarche doit être rationnelle pour que le discours soit bien structuré. Pour ce faire, des pistes à suivre sont dessinées devant l'argumentateur.

Puisque tout discours visant un public doit être clair et la thèse doit être comprise par celui qui la reçoit. Donc, il est nécessaire qu'elle soit formulée nettement, mais aussi accompagnée par des arguments qu'ils la rendent explicite et sans ambiguïté. Il est aussi efficace de renforcer chaque argument par un exemple.

Pour convaincre, celui qui argumente fait appel à la raison, aux facultés d'analyse et de raisonnement du destinataire pour obtenir une adhésion réfléchie : Pour amener une personne à penser profondément la même chose que soi on peut recourir aux :

- arguments rationnels : preuves logiques, nombre d'idées limité en vue d'une bonne compréhension
- exemples clairs illustrant les arguments : références historiques, littéraires, anecdotes, faits d'actualité...
- registre didactique ou polémique composition soignée: plan simple et clair, progressif, emploi de connecteurs logiques, conclusion. Pour être convaincant, le locuteur doit s'adresser à la raison du destinataire. (Source électronique)

8.2. Persuader

C'est entraîner l'adhésion d'un interlocuteur à une thèse. Pour plus de précisions, la persuasion vise les sentiments du destinataire. Celui qui persuade

doit bien connaître à qui il s'adresse, il doit connaître aussi les opinions et la façon de penser de l'auditoire pour mieux adapter son discours. Il ne suffit pas de le connaître, mais il faut utiliser cette connaissance pour atteindre son but, qui est l'adhésion de l'autre à sa cause. En éveillant chez la cible des sentiments forts, à l'aide des procédés rhétoriques, il va réussir à le persuader.

Pour parvenir à persuader son destinataire, le locuteur doit effectuer :

- **un travail de l'éloquence** : Figures de rhétorique destinées à émouvoir, à impressionner, apitoyer ou effrayer le lecteur, rythme étudié, effets d'insistance...
- Une prise en compte de la personnalité du destinataire.
- Expression de la sensibilité personnelle de l'auteur.

Le locuteur doit donc s'adresser aux sentiments du destinataire, à son imagination en vue de le persuader.

8.3. Démontrer

Le mot démontrer, renvoie à toute démarche visant à prouver la vérité et la validité d'une hypothèse. C'est pour cela que la démonstration ne peut être effectuée qu'à l'aide des preuves indiscutables et vérifiables, à n'importe quel moment. Celui qui démontre doit rester loin de la subjectivité, comme il doit utiliser des connecteurs logiques et écrire au présent puisqu'il parle d'une vérité générale.

Démontrer consiste donc à effectuer un choix face à une question problématique, un dilemme. Pour délibérer, le locuteur doit :

- Peser le pour et le contre et parvenir à une conclusion
- Faire des hypothèses, marquer des hésitations, des contradictions, se poser des questions. La raison et les sentiments peuvent être sollicités

Nous tirons comme conclusion, que la différence n'est pas au niveau du sens ou de la finalité mais au niveau des stratégies et des moyens utilisés, et que dans

le cadre de notre étude le terme le plus correct ou le plus proche est celui de persuader.

L'argumentation fait appel également à un ensemble de dispositifs et de stratégies de discours utilisés par un locuteur dans le but de convaincre son auditoire. Dans ce cadre-là, l'argumentation propose trois stratégies discursives différentes : stratégie de légitimation, stratégie de crédibilité et stratégie de captation.

9. Stratégies discursives

La notion de stratégie en analyse du discours se réfère aux choix possibles du locuteur en situation de communication. C'est que l'acte de langage n'est soumis à aucune fatalité qui préfigurerait sa structuration. Il n'y a pas de prêt-à-porter langagier. Chaque énonciation est unique.

Certes la grammaticalité et les lois de la communication sont des données contraignantes auxquelles il faut satisfaire pour que l'acte de langage soit valide. Cependant, ces contraintes conventionnelles sont loin d'avoir un impact sur l'infinité de choix possibles que les sujets peuvent faire dans le processus de mise en discours. Ceci dit, chaque choix langagier est stratégique par le fait qu'il écarte d'autres choix possibles.

Selon Chareaudeau (2004), l'espace de choix du locuteur est un espace où se déploient trois types de stratégies : Stratégie de légitimation, stratégie de crédibilité et stratégie de captation.

9.1. Stratégie de légitimation

Cette stratégie vise la construction d'une position d'autorité à partir de laquelle le discours se déploie. Le locuteur éprouve le besoin de légitimer son discours. Il tente de construire une autorité institutionnelle ou personnelle, sa quête vise à ce qu'on lui reconnaisse le droit à la parole et le droit de tenir le type de discours dont il se réclame. Plusieurs expressions peuvent être utilisées pour

confirmer ceci, citons à titre d'exemple : les procédés de modalisation et les citations comme des arguments d'autorité.

L'autoréférence (se référer à son statut) et la recherche de parenté idéologique (argument d'autorité) sont parmi les procédés qui participent de la quête de légitimation.

9.2. Stratégie de crédibilité

Cette stratégie vise la construction d'une position de vérité qui attribuerait au discours un caractère crédible. Selon Charaudeau (2007) :

L'enjeu de crédibilité s'adresse une fois de plus au destinataire de l'acte de langage, mais il est également tourné vers le sujet parlant puisque c'est à lui de répondre à la question : « comment être pris au sérieux ? ». La crédibilité est donc une affaire d'image (ethos), une image que le sujet construit de lui-même. Il s'agit, pour le sujet argumentant, de construire son identité discursive dans deux domaines : celui du « dire vrai » et celui du « dire juste.

Dans l'élaboration de ce type de stratégies, le locuteur se positionne en évaluateur de son propre discours et en définit les degrés de certitude.

9.3. Stratégie de captation

Cette stratégie consiste en des opérations de charme destinées à obtenir l'adhésion de l'allocutaire en créant chez lui l'illusion d'être partie prenante d'une cause ou d'un groupe.

Cette stratégie tient à l'écart la raison et la logique et le réel s'efface devant le rêve et l'utopie. Tout se joue dans le registre de l'émotion. Parmi les procédés de captation, on peut signaler :

-La fabulation, qui est le fait de présenter un discours imaginaire comme une réalité vécue;

-La recherche de connivence, qui est l'acte de postuler des liens affectifs ou communautaires avec l'allocutaire.

-D'autres procédés pourront être cités tels que l'emploi : des arguments d'analogie (la comparaison, la métaphore), les figures de style (ou figures argumentatives), les figures de mots (l'épiphore, l'accumulation), et les figures de pensée (l'ironie, l'hyperbole), les figures de construction (l'antithèse, l'antiphrase).

10. Conclusion partielle

Etudier un article journalistique suppose savoir nommer avec précision les procédés employés par les journalistes pour nous convaincre et nous persuader de la justesse de leurs thèses. Leurs stratégies argumentatives désignent l'ensemble des moyens qu'ils vont mettre en œuvre pour défendre leurs opinions

Dans ce second chapitre nous avons pris le soin de nous avons défini les concepts clés à la compréhension de la partie analytique qui servira la deuxième partie de cette étude, nous avons également présenté le lien fort qui relie les éléments suivant le discours, l'argumentation et les stratégies argumentatives

La partie pratique

Analyse des articles

1. Introduction

Après avoir défini les concepts théoriques relatifs à notre domaine d'étude, nous allons dans ce chapitre entamer la partie analytique afin de repérer les stratégies argumentatives à visée persuasive dans la chronique journalistique « Raina Raikom ». Il est question dans cette partie de faire une étude approfondie des chroniques, pour tenter de déceler les différentes stratégies que le destinataire déploie pour persuader le lecteur. Pour ce faire, nous allons commencer par dégager les embrayeurs présents dans chaque article, puis nous déterminerons les stratégies (argumentative et discursive) choisies par l'auteur afin d'influencer ses lecteurs.

2. Présentation du corpus

2.1. Présentation du journal

Nous avons ciblé la presse écrite d'expression francophone, car elle est liée à notre domaine d'étude. Notre choix s'est porté sur le quotidien algérien « Le quotidien d'Oran ». Il traite tous les domaines : la politique interne et externe, le sport, la culture et l'actualité nationale et internationale. Selon un sondage réalisé par l'institut IMMAR, ce journal occupe la deuxième position parmi les quotidiens les plus lus de la région de l'ouest en l'Algérie

2.2. Présentation de la chronique journalistique

«Raina Raikoum» est le titre générique des articles qui paraissent à la page trois (03) du journal. La chronique est le plus souvent insérée au milieu de la page, encadrée, et représentée sur deux colonnes, avec des caractères gras et italiques. Raina Raikoum, cette expression en arabe dialectal peut être traduite littéralement comme suit : « Notre opinion est votre opinion » car le mot Rai vient de l'arabe dialectal, et signifie « opinion » en français.

2.3. Présentation du journaliste

Parmi les obstacles que nous avons rencontré pendant notre étude, c'est la difficulté de trouver des informations concernant le chroniqueur Moncef Wafi. Aucune information sur lui, ou sur son parcours ne figure sur le web et sur les réseaux sociaux.

Nous avons sollicité le journal « le quotidien d'Oran » en les appelant à plusieurs reprises afin de glaner quelques informations sur Moncef wafi, mais ils ont affirmé qu'il n'écrivait plus pour eux. Ils ont ajouté qu'en raison des antécédents politiques qu'il a, ils ne pouvaient donner une suite favorable à notre demande.

Nous avons également appris que le nom de Moncef Wafi est un pseudonyme. Le chroniqueur a donc fait le choix de cacher son véritable nom et d'emprunter un pseudo qui a une signification assez importante en langue arabe, puisque « Moncef » signifie « juste », et wafi « fidèle ». En lisant la rubrique de ce journaliste, nous comprenons davantage le choix de ce nom, car le journaliste ambitionne de livrer une vision juste et fidèle du quotidien des algériens.

2.4. La constitution du corpus

Avant de commencer la collecte de ce corpus, nous avons choisi les articles avec une précaution particulière afin d'avoir un corpus pertinent pour la recherche. Le corpus se compose de huit chroniques de « Raina Raikoum » tirées de l'archive du quotidien d'Oran et disponibles sur internet. Ces rubriques portent sur différentes thématiques et sont classées selon un ordre chronologique.

2.5. Les raisons du choix de la période

Toute recherche pratiquée dans un champ d'étude qui porte sur le discours journalistique doit être inscrite dans un temps bien déterminé. Dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons opté pour des articles d'opinion, nommée précédemment, appartenant à la période qui s'échelonne du 05/01/2019 au 10/04/2019.

Ainsi, cette période correspond à :

-D'une part à la campagne électorale de l'année 2019, et à l'approche des élections présidentielles qui allaient se dérouler le 18/04/2019. Cet événement a connu un mouvement politique très important. C'est ce qui a intéressé un bon nombre de journalistes, chroniqueurs et éditorialistes, et a fait couler beaucoup d'encre.

-D'autre part, cette période a connu le déclenchement d'un mouvement populaire pacifique dans toute l'Algérie qui est "Le Hirak".

2.6. Les difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées, lors de notre étude, résidaient surtout au niveau de l'interprétation, particulièrement lorsque nous rencontrions des expressions ou même des passages entiers, où le sens était totalement caché et dont la compréhension demandaient une certaine maîtrise de la situation actuelle, et la possession d'informations sur différents domaines (économiques, historiques et politiques) du pays. La deuxième limite était au niveau de la compréhension des expressions ironiques, et des expressions de jugement qui exigeaient une compréhension approfondie de chaque événement de l'actualité.

3. Analyse du corpus de presse

Nous allons, tout d'abord, relever l'ensemble des embrayeurs afin de pouvoir déterminer les stratégies discursives persuasives, et les démarches argumentatives adoptées par le journaliste dans chacune de ses chroniques.

Article 01 : « Un nouveau message », par Moncef Wafi, publié le 04 février 2019.

Résumé de l'article :

Dans cet article, le chroniqueur imagine une sorte de scénario électoral, il suggère des actes de la part de l'état et propose à son tour des réactions venant du

peuple. En somme son imagination était basée sur des faits réels qui n'ont pas cessé de se reproduire durant vingt ans de gouvernance de l'ex président de la république Bouteflika.

Afin de relever les stratégies et les démarches argumentatives, nous devons repérer toutes les traces de subjectivité qui ont été glissées par l'auteur afin de convaincre, délibérer ou de persuader le lecteur. Ces traces seront dégagées dans la partie suivante :

***Les citations comme arguments d'autorité :**

La nature de ce genre d'argument sert à invoquer une autorité lors d'une argumentation, celle-ci est acceptée par l'auditoire, elle peut être soit positive ou négative.

Nicolas Harvey partage la même idée, selon lui : « *Les arguments d'autorité repose sur l'opinion d'un individu ou d'un groupe d'individu que l'auditoire respecte.* » (2008, p88)

Afin d'étayer son argumentation l'auteur recourt aux citations, ces dernières sont des allégations d'un passage ou d'une autorité, il les emploie comme références pour donner de la crédibilité à ses propos

« *et maintenant que vais-je faire ?* » **chantait Gilbert Bécaud.** Cette citation est au début de l'article du journaliste, elle reflète le point de vue du journaliste, pour lui le chanteur Gilbert est une légende. En effet, c'est un argument d'autorité qui a du poids, car la notoriété et la célébrité de ce grand chanteur suffit à convaincre plus d'un. Il avait symboliquement inauguré l'Olympia, salle mythique du boulevard des Capucines à Paris, où se produisirent depuis les plus grands noms de la musique populaire mondiale.

Ces paroles rapportés sont un argument que l'auteur a utilisé pour dire que la situation dans laquelle est notre pays est vraiment critique. L'utilisation d'une citation comme argument d'autorité dans une chronique détermine le genre de la stratégie discursive à laquelle s'est référé le chroniqueur et qui est la stratégie de légitimation

***Les différents types modalisateurs :**

Le chroniqueur a également utilisé des modalisateurs pour marquer sa subjectivité dans son article. Ces embrayeurs sont classés dans les tableaux suivants selon ce qu'ils expriment. Ces marques peuvent être des noms, adjectifs, adverbes, des verbes ou même parfois des expressions, à travers lesquels le chroniqueur décrit des situations distinctes, et exprime indirectement ce qu'il pense des élections qui s'approchent, tout en soulignant la position du peuple par rapport à cet évènement

- L'expression du doute et de la certitude :

Les types de modalisateurs	De certitude	Du doute
nom	- <u>La seule certitude</u> c'est que le visage du prochain président	- <u>La seule incertitude</u> qui subsiste réside dans l'abstention
Verbe	-le premier ministre <u>affirme</u> que l'état ne laissera pas l'opposition prendre place	- et ceux qui <u>aspirent</u> a un changement
Expressions	-les autres candidats à la <u>présidentielle n'ont de choix que</u> de jouer aux comparses -c'est que <u>ça ne changera</u>	- <u>et ceux qui aspirent à un changement peuvent encore attendre un nouveau message</u>

	rien à la donne. - <u>Les mêmes profils</u> <u>seront encore</u> au pouvoir.	
--	--	--

- Expression d'un jugement :

Le type du jugement	
Mélioratif (vocabulaire valorisant)	Péjoratif (vocabulaire dévalorisant)
Favorisant, élogieux	le malheur, main basse, précipice
Partisan du boycotte (ceux qui s'abstiennent de voter dans le but de changer les gouvernant du pays),	Bâillonner, risque
Savamment	Présidence éternelle (une expression qui montre la longueur présidentielle qui a commencé l'an 1999 et qu'elle n'a connu fin qu'en 2019 après la révolte du peuple)

***L'ironie :**

L'ironie est une figure de rhétorique à travers laquelle on peut dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. D'après Lejeune : « *un énoncé ironique est un énoncé par lequel on dit autre chose que ce que l'on pense en faisant comprendre autre chose que ce que l'on dit (...).* » (2000,P .83-84)

Afin de persuader le lecteur, et de le faire adhérer à sa thèse le journaliste Moncef Wafi a employé cet extrait ironique dans le premier paragraphe de son article : « *les quatre fantastiques l'ont annoncé et le suspense entretenu sur la participation ou non de Bouteflika à sa propre succession, n'en plus un* »

Les Quatre Fantastiques ou les Fantastiques est le nom d'une équipe de super-héros évoluant dans l'univers Marvel, leurs première mission est de protéger les humains de tout risque ou danger pouvant les menacer, mais malheureusement l'expression soulignée dans le passage est entièrement ironique, car les quatre ministres qui ont été choisis pour le cinquième mandat n'étaient pas justes, et ont participé à la corruption dans le pays, comme ils ont contribué à noyer le pays dans la crise actuelle.

***La question et l'exclamation rhétorique :**

Dans le discours journalistique, l'interrogation révèle la supériorité du locuteur puisque celui-ci connaît la réponse sollicitée qu'il peut en outre donner dans le corps de son texte. L'interprétation de ce procédé d'écriture revient en réalité au fait que l'interrogation sollicite ou non une réponse. (source électroniques)

Dans cette partie du travail, nous tenterons de voir comment le journaliste peut afficher sa présence, exprimer ses positions, séduire son lectorat, l'intéresser, le fidéliser et le persuader. Nous essayerons à travers cette contribution, d'examiner la question rhétorique et l'exclamation utilisées dans cette chronique :

Dans l'exemple ci-dessous, le locuteur interroge explicitement le destinataire, puis lui propose lui une réponse négative :« *que va faire le peuple ? Les autres candidats ? L'opposition ? rien, absolutely nothing* »

On appelle ce genre de question-réponse "la subjection", le journaliste n'attendait pas que le lecteur lui réponde. Son objectif est d'obtenir l'assurance que toute l'attention du lecteur est tournée vers lui, et la garantie que celle-ci lui sera acquise jusqu'à la fin de son discours dans le but de faire réagir le peuple.

« *A dans cinq ans alors !* »

Dans l'exemple ci-dessus, le journaliste a introduit la phrase exclamative ci-dessus pour susciter une émotion qu'il a voulu faire partager à ses lecteurs.

Elle traduit ainsi sa réaction vis-à-vis d'un fait réel. Cette expression se caractérise par une surcharge émotive plus au moins sarcastique. Nous pouvons dire que cette exclamation est purement ironique.

Le chroniqueur s'adresse aux partisans de l'ancien président, qui s'apprêtaient à voter pour un cinquième mandat avec l'espoir que la situation du pays changera et s'améliorera, il leur dit clairement qu'ils vont finir par le regretter car après 5 ans tout sera pareil, sinon pire.

*** Stratégies argumentatives discursives**

Après avoir relevé toutes les traces de subjectivité apparentes dans l'article, nous pouvons à présent déterminer le genre de stratégies discursives et argumentatives employées dans l'ordre :

Tout d'abord, le journaliste a recouru à la stratégie discursive de légitimation, nous justifions ce choix par l'argument d'autorité qu'il avait introduit dans la première partie de l'article.

Ensuite, il a employé une deuxième stratégie discursive qui est la stratégie de crédibilité (dans la seconde partie de l'article), cela peut se justifier par la description des faits réels et véridiques, citons quelques-uns :

-l'annonce de la lettre électorale par une voix off assermentée, à cause de l'impuissance physique du président.

-la position neutre du peuple et la possibilité de l'apparition de l'opposition.

-l'enchaînement du phénomène de "Harga".

Enfin, le journaliste a employé une stratégie argumentative de conviction, dans le but d'amener le lectorat à penser profondément la même chose que lui, pour cela il avait utilisé :

-Des arguments rationnels : Nous illustrons cet élément par une preuve concrète citée dans le deuxième passage de la chronique : *«les algériens sont, désormais, fatigués d'un modèle de gouvernance qui a montré toutes ses limites, favorisant*

l'émergence d'une classe d'affairiste, sous parapluie partisan, qui ont fait main basse sur toutes les richesses de ce pays ».

Dans cette chronique, Moncef wafi a recouru à deux stratégies discursives (de légitimation et de crédibilité), et à une stratégie argumentative de conviction dans le but de convaincre ses lecteurs et de les faire adhérer à son opinion.

Article 02 : intitulé : « Quelques vérités scientifiques » publié le 5 janvier 2019 :

Résumé de l'article

Dans la première partie de l'article, le journaliste démontre le réel danger de l'islam et explique comment les énergumènes autoproclamés voix de la connaissance, délivrant des fatwas cathodiques et le terrorisme islamiste conduisent la nation musulmane au précipice. Le chroniqueur explique soigneusement comment les colonisations, les tentatives de récupération politique et le terrorisme islamiste font partie des différentes étapes du complot qui a pour but de donner une mauvaise image de l'islam.

Dans son dernier paragraphe, Moncef Wafi pousse le lecteur à réfléchir au fonctionnement du clergé musulman qui travaille pour les intérêts du gouvernement corrompu.

Les traces de subjectivité apparentes dans l'article :

* **Les modalisateurs :**

* **Expression d'un jugement ou d'un sentiment :**

Le type du jugement		
La nature du jugement utilisé	Jugement mélioratif	Jugement péjoratif
(adjectif+nom)	Une masse démocratisée	Grand danger, pure

	Mure réflexion	stupidité, discours poreux
Adjectif	-Fidèles,	arrogants, violents, négative, violente, sanglante, intolérante
Verbe	–	Dénigrer
Nom	La connaissance, la reconnaissance, la sagesse, la découverte, la démocratie	Méconnaissance, les ennemies, des ténèbres, une débilisation, terrorisme, dénaturation, désinformation, risque
Adverbe, (adverbe+adjectif)	–	Hautement toxique, malheureusement,

Dans le tableau ci- dessus, nous remarquons que le journaliste a utilisé des mots appartenant à plusieurs classes grammaticales (adjectif, nom, verbe, adverbe), ces procédés subjectifs ont servi à exprimer ses points de vues et ses sentiments par rapport à l'image de l'Islam qui est menacée plus que jamais, suite aux nombreux attentats terroristes qui secouent le monde aujourd'hui.

La religion musulmane est dénaturée par ces crimes. Le terrorisme islamiste n'était pas le seul facteur cité par le journaliste, mais il a aussi évoqué les clans des énergumènes, la dénaturation et la débilisation des principes fondamentaux de l'islam etc.

Pour donner du poids à son argumentation, le chroniqueur s'est basé sur l'utilisation des adjectifs subjectifs dans son article, cet emploi a figuré dans la majorité des paragraphes, citons à titre d'exemple :

a-« le plus grand danger de l'islam est ses propres fidèles analphabètes arrogants et violents qui diffusent de lui l'image la plus négative ».

b-« tous les moyens ont été mis à contribution pour donner de l'islam cette perception d'une religion violente, sanglante, intolérante, aidée par les ennemies du dedans »

Les adjectifs soulignés sont appelés aussi des termes évaluatifs, ils sont employés dans le but d'évaluer les deux situations suivantes : l'image de l'islam qui est mal représentée, et la description de la perception actuelle de cette religion.

***L'emploi du présent de l'indicatif :**

Afin d'expliquer et de démontrer les faits cités dans l'article, le journaliste a utilisé le présent de l'indicatif. Son choix du temps et du mode n'est pas fait au hasard, voici quelques exemples que nous avons pu extraire :

a-« il est connu depuis toujours que les civilisations post islam se sont forgées de la guerre des religions »

b-« ceux qui parlent la langue du coran, qui détournent les sens et s'arrogent le droit à la vie, à la mort au nom d'une prétendu procuration divine »

c-« des énergumènes autoproclamés voix de la connaissance, exégètes de pacotille, délivrants des fatwas cathodiques à conduire la nation musulmane au précipice. Ce sont tous ces éléments conjugués à une débilisation d'une masse démocratisée par des années de colonisation.

Comme nous pouvons le remarquer dans ces exemples, le chroniqueur a utilisé le présent de l'indicatif pour exprimer une vérité générale et pour certifier ces propos sans laisser place au doute.

***Les figures de styles :**

Le journaliste a utilisé un nombre limité de figures de style dans son article, ces dernières constituent des procédés linguistiques pour lui permettre de convaincre ses lecteurs.

- La figure d'analogie :

Les arguments d'analogie « *Consiste à mettre en relation l'opinion avancée avec une situation semblable qui serait préalablement acceptée par l'auditoire.* »

(Harvey, 2010)

-La comparaison :

La comparaison est l'établissement d'un rapport d'analogie entre deux idées, voire deux objets, celle-ci comprend un comparant et un comparé, elle se produit grâce à un terme comparant : (comme, tel, semblable).

Dans l'exemple suivant figure la comparaison suivante :

a-« *le coran a fait plus pour la religion que le prosélytisme basé sur l'argent* », cet extrait permet de comparer deux éléments d'un point de vue de supériorité (plus... que). Le journaliste a mis le coran sur un plan supérieur que le prosélytisme car, selon lui, ceux qui veulent se convertir à la religion de l'islam seront convaincus par les vérités scientifiques citées dans le coran et qui ne se trouvent pas dans le prosélytisme basé sur l'argent.

- La personnification :

La personnification est une figure de style qui consiste à attribuer des propriétés humaines à un animal ou à une chose inanimée (objet concret ou abstraction)

« *Le plan n'est pas celui d'aujourd'hui et il s'inscrit dans un vaste chantier de désinformation pour barrer la route aux millions d'êtres humains assoiffés de connaissance spirituelle* », par cette personnification, le journaliste veut dire que les êtres humains veulent apprendre toujours plus, mais malheureusement ils sont sujets à un vaste chantier de la désinformation.

***Stratégies argumentatives et discursives**

Après avoir décelé toutes les traces de subjectivité apparentes dans l'article, nous pouvons à présent déterminer le genre de stratégies discursives et argumentatives employées :

Le chroniqueur a recouru à la stratégie argumentative de démonstration, nous justifions ce choix par l'utilisation du :

-L'utilisation du présent de vérité générale, qui est le temps dominant dans l'article.

-L'emploi des preuves et des vérités indiscutables.

-Les citations des faits existants qui menacent la religion à fin de pousser le lecteur à y penser murement.

Par ailleurs, le journaliste a recouru à la stratégie discursive de crédibilité car il a visé la construction d'une position de vérité qui attribuerait à son discours un caractère crédible, comme il le fait dans l'exemple suivant :

« Des sommités dans leurs spécialité, athées, juifs ou chrétiens, qui ont, après mures réflexions, décider d'embrasser l'islam. A l'origine, des études poussées dans leurs domaines respectifs qui ont fini par leur faire comprendre que ce Livre n'est pas terrestre. Le miracle scientifique dans le Coran a fait plus pour la religion que le prosélytisme basé sur l'argent ».

Dans cet article le journaliste a opté pour deux stratégies discursives et argumentatives dans sa chronique, ces dernières ont donné un caractère crédible et convaincant à ses propos.

Article 03 : « Option morbide » publié le 08 janvier 2019.

Résumé de l'article :

Selon Moncef Wafi, le danger de mort poursuit l'Algérien à partir du moment où il quitte sa maison jusqu'au moment d'y retourner. Ce danger est provoqué par : les accidents routiers dus en grande partie à la délivrance de

permis de conduire de complaisance, les agressions, les psychopathes de la société, les assassins qui ne craignent rien et pleins d'autres facteurs. Ces risques se sont installés dans la société à cause de l'absence de lois ou de l'application des lois, ce qui a permis l'apparition et la propagation de ses phénomènes nocifs.

Repérage des traces de subjectivité :

*** Les modalisateurs :**

-Expressions de doute ou de certitude :

L'expression de certitude	L'expression d'incertitude
-Dehors l'Algérien meurt plus vite que la détérioration de l'autoroute, <u>plus surement que les mensonges d'état</u>	-la mort, on l'attend derrière les barreaux. <u>Elle peut être là dans deux jours comme dans trente ans</u>

-Expression d'un jugement :

	Les jugements négatifs
Nom	cadavres, quota de linceuls, un psychopathe, un assassin, la violence, la peur, remord, reproche, détérioration, mensonges, agressions, toxicomanie, la haine, la rapine, génocide.
Verbe	Meurt, mourir, trucidé.
Adjectif	Affligeante, impuissant,

***Les figures de style :**

Les figures de style suivantes sont entièrement subjectives et argumentatives :

- Figure d'insistance :

a- la gradation : « *une fatalité qui vous poursuit, en descendant les escaliers, en sortant de votre immeuble, en traversant la chassée, au détour d'une ruelle* »

Le journaliste a utilisé cette figure pour montrer l'immensité du risque qui entoure l'algérien à cause du manque de sécurité.

- Figure d'analogie :

a- La métaphore : « *le pays est devenu une jungle ou la loi détale au premier rugissement du lion* ».

Le chroniqueur a qualifié notre pays de jungle à cause des dangers qui entourent les citoyens et de l'absence de la démocratie et des droits du citoyen.

b-L'allégorie : « *la violence est devenue un simple détail meublant le rythme de la vie* ».

Moncef Wafi a le regret d'annoncer que les algériens se sont habitués à la présence de la violence, hors c'est une immense anomalie qui ne doit pas trouver place dans une société moderne.

c- La personnification : « *la mort s'est habillée d'une banalité affligeante* »

L'auteur veut dire que la mort d'un algérien suite à ces problèmes est devenue une banalité à laquelle tout le monde s'est habitué. Chose qu'il trouve lamentable.

*** La question rhétorique :**

Le journaliste a employé une question rhétorique dans la fin de l'article :

« *Finalemment, cette violence ne serait-elle que le fruit d'une politique d'Etat qui s'est établie sur la haine et la rapine ?* »

La question de l'exemple ci-dessus prévoit des affirmations de la part des lecteurs. A travers cette question, le chroniqueur a proposé son point de vue implicitement en accusant l'état d'être le premier responsable de ce qui se passe en Algérie.

*** L'emploi du pronom indéfini 'on' :**

Selon Maingueneau le « On » est un pronom indéfini qui se caractérise par le fait qu'il ne peut désigner qu'un être humain (non à un objet du monde), qu'on ne peut lui attribuer une autre fonction que celle de sujet, et qu'il ne peut faire référence et être interprété, selon le contexte de production, comme « je », « tu », « nous », « vous », « eux », « ils »... . (Maingueneau, 2004, P.19). Il ajoute que : « le « on » réfère en effet à la fois à l'énonciateur, au lecteur, à tout le monde, sans qu'aucun de ces pôles ne soit séparable des autres [...] son discours peut en outre être assumé par chaque lecteur qui lui aussi, est désigné par ce « on » ».

Analysons cet exemple :

« la mort s'est habillée d'une banalité affligeante, à faire frémir les plus sordides, puisqu'on meurt à chaque coin de la rue ». Dans cet exemple le 'On' réfère au nous, un « nous » qui englobe le chroniqueur et ses lecteurs-cibles « les algériens ».

***Stratégies argumentatives et discursives :**

Après avoir dégagé les marques de subjectivité dans cet article, nous pouvons à présent déterminer les stratégies discursives et persuasives utilisées dans cet article :

Le journaliste a recouru à la stratégie argumentative de conviction, nous justifions ce choix par :

-l'utilisation du chroniqueur d'arguments réels, tirés de la vie quotidienne d'un citoyen algérien,

-l'illustration de ses propos par des exemples véridiques, citons quelques un :

a-« *l'algérien meurt de plus en plus par la faute de son frère, un fou du volant, un psychopathe au couteau, un assassin qui s'ignore* »

b-« un frère qui n'a pas peur de mourir, parce que la loi ne tue pas, même si elle fait semblant, on condamne à mort et puis c'est tout ».

La stratégie discursive de crédibilité est la stratégie dominante dans l'article, nous justifions cela par le fait que le chroniqueur a fait l'extraction d'un thème crédible qui touche chaque individu vivant sur le territoire algérien. Son objectif était de construire une position de vérité qui sera acceptée par son lectorat, pour cela il avait introduit des arguments crédibles vécus par chaque lecteur.

Article 04 : « Permission de rêver ! » publié le 28 février 2019

Le résumé de l'article :

Dans son article, le journaliste a évoqué deux thèmes. En premier lieu, il mentionne que les réseaux sociaux ont cette tendance, qu'il qualifie de médiocre car ils libèrent la parole des gens ignorants qui sont mal informés sur les événements qui se déroulent autour d'eux. Selon lui, cette liberté d'expression va permettre l'invasion des imbéciles du monde virtuel.

En deuxième lieu, il parle de l'usage des réseaux sociaux par les algériens afin d'exposer leurs orientations politiques, exprimer leurs refus des élections présidentiels et de dire ce qu'ils pensent du mouvement populaire ' le Hirak'.

Les traces de subjectivité apparentes dans l'article :

***La citation comme un argument d'autorité :**

Moncif wafi a déclaré : « On ne se lasse jamais de la citation de Umberto Eco sur les réseaux sociaux qui « ont donné le droit de parole à des légions d'imbéciles qui, avant, ne parlaient qu'au bar, après un verre de vin et ne causaient aucun tort à la collectivité. On les faisait taire tout de suite alors

qu'aujourd'hui ils ont le même droit de parole qu'un prix Nobel. C'est l'invasion des imbéciles ».

Cette citation figure au début de l'article car elle reflète parfaitement le point de vue du journaliste. Pour lui Umberto Eco est une référence, c'est pourquoi il le cite comme argument d'autorité. Cet argument a un poids considérable puisqu'il vient d'un grand linguiste d'une grande notoriété. C'est un écrivain italien, reconnu pour ses nombreux essais universitaires sur la sémiotique, l'esthétique médiévale, la communication de masse, la linguistique et la philosophie.

Les paroles rapportées sont un argument que l'auteur a utilisé pour montrer que les réseaux donnent l'opportunité à des gens incompetents, voire idiots, de diffuser leurs idées nocives et non vérifiées dans des réseaux publics.

***Les modalisateurs :**

-L'expression des jugements de valeurs :

	Jugement mélioratif (valorisant)	Jugement négatif (dévalorisant)
Nom+adjectif	La voix contestataire, révolution pacifique	Tendance médiocre, dictature déguisée, république bananière, <u>la liberté d'expression</u> est <u>bafouée</u> et <u>rarement respectée</u>
verbe	—	Les avis contraires <u>sont persécutés et jetés</u> , museler, quadriller, <u>noyauter</u> le mouvement, discréditer.
adverbe	Pacifiquement	Sévèrement

Noms	L'opposition, liberté, l'espoir	Des imbéciles, les viols

***L'exclamation rhétorique :**

« *Permission de rêver !* »

Le journaliste a introduit la phrase exclamative ci-dessus pour exprimer une émotion qu'il a voulu faire partager à ses lecteurs. Elle traduit ainsi son espérance d'un changement après le déclenchement du mouvement populaire « Hirak ». Selon lui, il est enfin possible de rêver d'une Algérie meilleure.

Après avoir relevé les marques de la subjectivité de l'auteur, nous pouvons à présent déterminer le genre de stratégies discursives et argumentatives utilisées dans la chronique.

***Stratégies argumentatives et discursives :**

Tout d'abord, le chroniqueur a recouru à la stratégie discursive de légitimation, ce choix se justifie par l'argument d'autorité qu'il a introduit dans la première partie de l'article : « *les réseaux sociaux ont donné le droit de parole à des légions d'imbéciles qui, avant, ne parlaient qu'au bar...* ».

Ensuite, il a employé une deuxième stratégie discursive dans le deuxième paragraphe qui est la stratégie de crédibilité, nous justifions son choix par sa description des faits réels et véridiques, citons quelques uns :

-« *Facebook a cette particularité d'être le premier parti de l'opposition dans les pays soumis à une dictature déguisée* ».

-« Comme dans tous les états policier, la liberté d'expression est souvent bafouée et rarement respectée et les avis contraires sont persécutés et jetés derrière les barreaux ».

-« ces derniers jours de la contestation relayés sur les réseaux sociaux, ont démontré que le peuple, infantilisé à l'extrême par un discours politique tutélaire et paternaliste, est capable de se structurer, d'être à l'avant-garde d'une manifestation pacifique ».

Enfin, le journaliste a employé une stratégie argumentative de conviction dans le but d'amener le lectorat à penser profondément la même chose que lui, pour cela il avait utilisé :

a-Des arguments rationnels :

Nous illustrons cet élément par une preuve logique citée dans le deuxième passage de la chronique : -« Facebook a cette particularité d'être le premier parti de l'opposition dans les pays soumis à une dictature déguisée » .

b-Exemple clair pour illustrer un argument :

Il donne l'exemple suivant : « pourtant, et comme dans un réflexe pavlovien, le régime au pouvoir a essayé de museler ce monde virtuel en érigeant des barrages numériques pour le quadriller sévèrement ».

Article 05 : « Vendredi acte II » publié le 02 mars 2019

Résumé de l'article :

Au début de cette chronique, le journaliste a raconté une petite histoire qui lui est arrivée lors de la présentation de son nouveau roman à l'université d'Oran 2, et par la suite il a expliqué, dans son deuxième paragraphe, comment l'état utilise toutes les armes de dissuasion massives pour empêcher le peuple de participer au mouvement populaire. Moncef Wafi a cité l'une de ces tentatives, qui est le terrorisme, en expliquant par la même occasion que la décennie noire n'a jamais été le fruit d'un changement politique.

Les traces de subjectivité :

***Les modalisateurs :**

-L'expression de la certitude :

	La certitude
Adverbe	-Ma réaction, <u>évidemment</u> , est allée a l'encontre de son argumentaire non pas par esprit de contradiction ni par sentiments de prétention de détenir la vérité infuse. -« Ces gens n'hésitent pas comparer ce qui se passe aujourd'hui aux veilles de l'avènement du terrorisme, oubliant <u>assurément</u> que les graines de la violence ont été semées par le pouvoir en place.

-L'expression du jugement :

Le type de jugement	
Jugement mélioratif	Jugement péjoratif
La maturité, la responsabilité, conscience.	La peur, la terreur, terrorisme, menace sécuritaire la frustration, violence, la rapine, le détournement, dupes.

*** Figures d'analogie :**

-La personnification : « *la rue est consciente que la pente est glissante* ».

Dans l'exemple de personnification figurant ci-dessus ; la rue représente le peuple, cette figure de style est non seulement esthétique mais aussi argumentative, elle explique comment le chemin de l'opposition sera pleins d'obstacles. Selon Moncef Wafi, ce chemin exige beaucoup de sacrifices car le changement souhaité ne vas pas se réaliser facilement car il existe toujours une catégorie de personnes qui veulent une continuité de ce régime et ne désirent pas son enlèvement.

-L'allégorie : « *les graines de la violence ont été semé par le pouvoir en place* »,

Dans cet exemple, le chroniqueur a utilisé l'allégorie pour expliquer que le pouvoir est le responsable de l'avènement du terrorisme et du commencement de la décennie noire.

***Stratégies argumentatives et discursives :**

À présent, nous pouvons déterminer les stratégies argumentatives que le chroniqueur a choisies dans cet article. Il a eu recours à deux stratégies argumentatives distinctes.

La stratégie argumentative de conviction est la dominante nous justifions ce choix par son emploi :

a-des arguments rationnels, citons à titre d'exemples :

-« *Lorsque Sidi Saïd Benyounes ou Ghoul évoquent cette question, on est en droit de s'interroger sur leur assurance à prédire l'apocalypse pour ce pays alors que la décennie noire n'a jamais, au grand jamais, n'était le fruit d'un changement politique* ».

-« *Les algériens ne sont plus dupes et le spectre du terrorisme n'est plus une arme de dissuasion massive puisque la maturité du peuple semble prendre le pas sur toutes les manœuvres de récupération auxquelles on peut s'attendre* »

b-Exemples clairs illustrant un argument :

-l'auteur a cité un événement qui a marqué l'histoire de l'Algérie pendant les années 90.

- Il a aussi raconté une petite histoire qui lui est arrivée et qui lui sert de témoignage véridique sur un fait existant.

La deuxième stratégie est la stratégie argumentative de persuasion, elle figure dans l'exemple ci-dessous :

-« *Ce chantage à la peur, ce choix cornélien entre un cinquième mandat et des sigles terroristes égorgeant et semant la terreur ...* », à travers cette expression le chroniqueur cherche à entraîner l'adhésion de son interlocuteur, car sa formule contient un fait réel avec une charge émotionnelle qui est partagée par le journaliste et tout lecteur ayant vécu à cette époque.

- Enfin, les deux figures d'analogie citées précédemment (la personnification et l'allégorie), sont des figures de rhétorique qui ont été destinées à émouvoir le lecteur.

Article 06 : « Et si Ali Ghdiri était le plan B ? », publié le 09 avril 2019.

Résumé :

Dans cet article, le chroniqueur a évoqué dans son premier paragraphe les manœuvres de récupération du mouvement populaire qui s'est déclenché le 22 février 2019 en Algérie. Il a cité tous les représentants des partis politiques qui ont participé le vendredi précédent à la marche, mais qui ont été rejeté par le peuple, qui ne veut être représenté par aucun parti politique préexistant.

D'après le journaliste, l'opposition omni-absente durant les 20 dernières années veut s'accaparer la paternité du mouvement et prendre le train en marche, mais elle a vite été chassée par le même mouvement avec le mot « dégage ». Quant aux islamistes, ils sont les dignes représentants de la violence et de l'opportunisme pour arriver à leurs fins, et prendre le pouvoir en vue d'instaurer le chaos dans le pays.

Dans la deuxième partie de l'article, il rappelle que les algériens refusent le cinquième mandat et qu'ils ont beaucoup marché pour faire entendre leurs voix.

Les traces de la subjectivité dans le texte:

* Les modalisateurs :

- L'expression de jugement :

La classe grammaticale	Le type de jugement	
	Jugement mélioratif (valorisant)	Jugement péjoratif (dévalorisant)
Nom	Un mouvement pacifiste, slogans démocratiques et républicains,	le taux d'absurdité, un embrouillamini, le « Fog » meurtrier, danger, l'opportunisme, la violence, la manipulation, le chaos,
Verbe	—	Discréditer

-L'expression du doute ou de certitude :

L'expression du doute
J'avais écrit que Ali Ghdiri est le nouveau Benflis, <u>peut-être que mon résonnement n'était pas le plus</u> indiqué ou plutôt je ne mesurais pas encore l'instinct de survie de s système.

*** Les figures rhétoriques :**

- Figure d'analogie :

La personnification : « *la situation actuelle révèle un embrouillamini orchestré de derrière les rideaux pour plonger l'Algérie dans le « Fog » meurtrier de Carpenter* ».

Dans l'exemple de personnification figurant ci-dessus ; le journaliste a utilisé le verbe "plonger" pour dire que le pays est noyé dans le Fog, ce dernier empêchera le pays d'avancer et de dessiner un futur meilleur pour le peuple.

La personnification : « *les algériens refusent le cinquième mondat ...ils ont assez marché pour que leurs semelles vieillissent* ».

Dans l'exemple de la personnification citée ci-dessus, le journaliste a attribué le caractère de vieillissement aux semelles des manifestants, pour dire que le peuple a trop marché et il a exprimé son refus de ce régime pendant de longs mois. Les deux personnifications ont une fonction non seulement esthétique mais aussi argumentative.

***La question rhétorique :**

« Et si Ali Ghediri était le plan B ? »

Moncef Wafi a utilisé l'interrogation comme procédé rhétorique afin de marquer l'indignation. Il s'agit d'un questionnement qui n'appelle pas de réponse, tant la réaction attendue du lecteur est considérée comme évidente. L'objectif du journaliste est de marquer l'indignation et la révolte du peuple.

***Stratégies argumentatives et discursives :**

Après avoir relevé toutes les traces de subjectivité à visée argumentative, nous pouvons déterminer les types de stratégies argumentatives et discursives utilisées dans l'article.

Tout d'abord la journaliste a recouru à la stratégie discursive de crédibilité, nous pouvons la repérer grâce à la description des faits réels, comme dans l'exemple ci-dessous :

- « *la succession des manœuvres pour la récupération du mouvement populaire dans le but de régénérer le système* »

Ensuite il a utilisé la stratégie argumentative de conviction, dans le but d'amener le lectorat à penser profondément la même chose que lui, pour cela il a utilisé des arguments rationnels sur des faits réels :

a-« *L'opposition celle incarnée par des visages ridés professionnels de la rhétorique, et peu représentatifs de l'opinion nationale, cherche à se placer, à prendre le train en marche et à s'incruster dans une foule qui à déjà rejetés ses représentants* »

b-« *cette opposition tout comme les autres partis dits la majorité présidentielle ne sont qu'une façade en carton-pâte érigée pour faire croire. Donner l'impression d'une pluralité politique aux yeux de l'extérieur et feindre une démocratie de paille pour permettre aux capitales occidentales de faire commerce sur le dos de nos cadavres, en toute bonne conscience.* »

Dans le but de rendre ces propos crédibles, le journaliste a recouru à la stratégie discursive de crédibilité, comme il a utilisé une stratégie argumentative de conviction à fin de convaincre son lectorat.

Article 07 : « Nous sommes les algériens », publié le 10 avril 2019

Résumé :

Le chroniqueur commence son article par une question qui a fait le buzz pendant longtemps, et qui soulève une interrogation sur l'histoire de l'identité des algériens : "Les algériens, chkooun hna ?", en français, "les algériens qui sommes-nous?". Selon le journaliste, Personne ne pouvait répondre à l'interrogation sans être suspecté, mais depuis la naissance du MPA, (mouvement populaire algérien), le peuple algérien s'est uni sans distinction

d'âge de sexe, de religion ou de niveau intellectuel, et ce en dépit de tous les clivages et les malentendus.

Dans son deuxième paragraphe, Moncef Wafi a évoqué et salué le degré étonnant de civisme dont les algériens ont fait preuve lors des marches pacifiques, au niveau de toutes les wilayas du pays.

Les traces de subjectivité dans l'article :

*** La subjectivité dans l'énonciation :**

Afin d'analyser la subjectivité du journaliste dans son discours, les linguistes ont recouru à ce que l'on appelle l'analyse « des déictiques ». Dans cette chronique, l'auteur a employé le pronom personnel 'nous', c'est un " nous" qui intègre le lecteur et qui implique par la même occasion l'énonciateur dans son discours. Nous pouvons citer à titre d'exemples ces cinq passages où le chroniqueur-énonciateur prend la parole en utilisant le nous inclusif :

Ex 1 : « *Nous sommes les Algériens qui sont sortis pour vomir un estomac rempli de bile et de hogra institutionnalisée depuis que la France a quitté le pays par la porte pour revenir par la fenêtre »*

Ex 2 : « *Nous sommes les Algériens auxquels on a confisqué l'indépendance et travesti l'histoire. »*

Ex 3 : « *Nous sommes les Algériens qui ont repris possession de leur pays pour chasser une poignée d'opportunistes véreux qui ont vendu la dignité d'un peuple contre un compte en banque off-shore et une peau de rechange. »*

Ex 4 : « *Nous sommes les Algériens qui marchent côte-à-côte, main dans la main, parmi une foule sans cesse grandissante pour faire entendre nos voix au-delà des frontières. »*

Ex 5 : « *Nous sommes les Algériens et nous formons un peuple uni, malgré tous les clivages et les malentendus, un peuple dont le système avait même oublié l'existence jusqu'à ce 22 Février où le mur tomba. »*

Dans ces cinq exemples, le chroniqueur s'implique clairement dans ses propos tout en y introduisant son lecteur-cible. Puisque le « Nous » employé ici fait référence aux « Algériens ».

-Les adjectifs subjectifs évaluatifs:

Nous avons relevé cet extrait où s'inscrit cet évaluatif :

« Nous sommes les Algériens qui ont repris possession de leur pays pour chasser une poignée d'opportunistes véreux »

*** L'expression de jugement :**

	Jugement mélioratif	Jugement péjoratif
Nom	-Le vrai sens du <u>civisme</u> -Un caractère <u>non violent</u> - <u>Maturité insoupçonnable</u> -Formons un <i>peuple uni</i>	-Une poignée d'opportunistes -hogra
Adjectif	—	-Véreux

***Question rhétorique :**

Dans l'exemple qui figure ci-dessous, nous apercevons un enchaînement de trois questions : « *Sommes-nous berbères, descendants de Jugurtha et Massinissa ? Sommes-nous les fils des Béni Hilal ? Ou encore un mélange entre race autochtone et envahisseurs ?* »

L'énonciateur a posé ces questions pour montrer que les algériens n'étaient pas unis auparavant, mais grâce au hirak ils ont mis tous les différents de côté pour sauver l'Algérie.

***Stratégies argumentatives et discursives :**

Après avoir dégagé les marques de la subjectivité du chroniqueur dans son discours, nous pouvons à présent déterminer les stratégies discursives et persuasives utilisées dans cet article :

Le journaliste a recouru à la stratégie argumentative de conviction. Pour cela il a utilisé :

***Arguments rationnels :**

-« *le sens du civisme et la maturité insoupçonnable prouvé par le peuple lors des manifestations qui ont stupéfié le monde entier.* »

-« *l'unité du peuple algérien malgré sa différence et sa richesse culturelle, cet argument rationnel était illustré par l'exemple qui cite un fait d'actualité qui se résume sous l'expression suivante : « les algériens, chkoun hna ? »*

La stratégie persuasive utilisée dans le texte est la stratégie de crédibilité, nous justifions ce choix par le fait que le chroniqueur s'est considéré comme une partie intégrante du peuple, en utilisant le pronom personnel 'nous' qui rajoute un caractère crédible à ses propos.

Article 08 : « Si j'étais président de la république », publié 26/01/2019

Résumé :

Dans cet article, le journaliste parle en son nom, comme le titre l'indique, il se glisse dans la peau d'un président et commence à décrire les résultats de la gouvernance de l'ex président Abdelaziz Bouteflika, il traite d'une façon ironique et purement sarcastique tous les points négatifs qu'a connu le pays dans tous les domaines durant ces dernières années.

Les traces de subjectivité :

***Les modalisateurs :**

- L'expression du doute ou la certitude :

Pour exprimer un fait imaginaire, le chroniqueur a employé le mode conditionnel. Il l'utilise également pour exprimer les éventuelles actions qu'il entreprendrait s'il était président :

Ex 1 : « *je partagerais équitablement la rente pétrolière entre ma famille, mon clan et mes comptes en banque off-shore.* »

Ex 2 : « *je bannirais les syndicats, les partis, les associations et les comités de quartier* »

Ex 3 : « *j'interdirais toutes les langues à l'exception de celles qui me louangent, j'amputerai toutes les mains sauf celles qui m'applaudissent et je couperai tous les pieds hormis ceux qui courent pour me vénérer.* »

Ex 4 : « *je raserai toutes les forêts pour construire des parkings* »

- L'emploi des pronoms personnels :

L'utilisation du pronom personnel "je" a impliqué le journaliste dans son texte :

Ex1 : « *Je déclarerais la guerre à la paix* »

Ex2 : « *j'abolirais les élections, j'abattrais les parapets de la ségrégation pour y construire des murs s'élevant vers les nuages. Je noierais l'opposition dans un bol de corruption et je dissoudrais toute révolution dans un verre d'acide* ».

* L'ironie et le sarcasme :

Afin de persuader le lecteur et de le faire adhérer à sa thèse, l'auteur a rédigé un texte purement ironique et sarcastique pour parler des manques et des grandes failles enregistrés lors de la période présidentielle de l'ex président de la république. Quand l'ironie est trop présente, comme c'est le cas dans cette chronique, elle se transforme en sarcasme. C'est le cas dans les passages qui suivent :

Ex1 : « *moi, devenu président de la République, je proscrierais pour toujours cette chronique.* »

Ex2 : « *Je chasserais les compétences leur offrant des semi-rigides qui couleront au milieu de la flotte et j'enterrerais les voix qui me chahutent dans le plus profond des cachots. Moi, président de la République, je fusillerais les âmes sensibles qui s'offusqueront de mes commandements. Je décapiterais les têtes* »

Le chroniqueur a employé une figure de style qui est l'hyperbole, elle consiste à exagérer l'expression d'une idée ou d'une réalité, comme c'est le cas dans l'exemple suivant : « *Je serais le guide éclairé, la lumière divine, le grand manitou des montagnes et des vallées* ».

C'est une exagération qui montre les l'excès orchestrés par le pouvoir, et que le journaliste juge inadmissibles, car ces actes ne servaient aucunement le pays et les intérêts du peuple.

Le chroniqueur a utilisé plusieurs stratégies discursives dans ce texte. Dans la première partie de la chronique, le journaliste a recouru à la stratégie discursive de captation. Cette stratégie a mis à l'écart la raison et la logique, car le réel s'est effacé devant le rêve de Moncef wafi qui se met dans la peau d'un président. Parmi les procédés de captation utilisés, nous pouvons signaler la fabulation et l'exagération, qui s'expriment par l'emploi de l'hyperbole, mentionné ci-dessous :

« *Je serais le guide éclairé, la lumière divine, le grand manitou des montagnes et des vallées* »

***Stratégies argumentatives et discursives :**

Concernant la stratégie discursive qui figure dans le reste de la chronique, c'est bien entendu la stratégie de légitimation, nous justifions ceci par l'emploi :

-Des procédés de modalisation (le pronom personnel "je").

4. La synthèse

Dans ce chapitre, nous avons tenté d'une part, de relever toutes les traces de subjectivité qui pouvaient se manifester dans les chroniques de Moncef Wafi. Il s'agissait d'embrayeurs qui exprimaient : des jugements de valeurs, la certitude ou le doute, et les figures rhétoriques (l'exclamation, l'interrogation et l'ironie) qui ont occupé une place importante dans notre recherche. Ces indices ont été détectés presque dans toutes les chroniques qui ont constitué notre corpus.

D'autre part, nous avons essayé d'identifier le genre de stratégies discursives et argumentatives auxquelles le chroniqueur a recouru pour convaincre ses lecteurs. Ces stratégies se sont souvent appuyées sur quelques procédés linguistiques tels que :

-l'utilisation des citations comme arguments d'autorité, ce fut le cas dans les chroniques : « Un nouveau message » et « Permission de rêver ! »

-l'autoréférence, cas de la chronique « Si j'étais président ».

-le discours rapporté, cas de la chronique « Vendredi acte 2 ».

Le journaliste recourt aussi à d'autres stratégies argumentatives, nous avons pu les repérer grâce à :

-L'emploi des arguments rationnels et des exemples clairs dans le but d'illustrer, cas des chroniques suivantes : « option morbide », « permission de rêver ! », « vendredi acte 2 », « Et si Ali Ghdiri était le plan B ? ». Ces arguments réfèrent la stratégie argumentative de conviction.

-l'emploi du présent de vérité générale et des vérités indiscutables cas de la chronique « quelques vérités scientifiques », cet argument réfère à la stratégie argumentative de délibération.

En somme, dans un seul article le chroniqueur recourait à plusieurs stratégies discursives et argumentatives, ayant un seul but qui est de convaincre le lectorat et le pousser à réagir.

L'argument d'analogie à son tour est un argument très fréquent dans notre corpus. La comparaison, la métaphore et la personnification, servant comme

argument d'analogie a attiré notre attention, vu que le journaliste a utilisé à outrance ce procédé dans toutes ces chroniques. Le recours à ces figures argumentatives sert à persuader ou convaincre davantage le lecteur.

Nous avons également remarqué que le chroniqueur Moncef Wafi a recouru à plusieurs stratégies discursives et argumentatives à la fois dans une même chronique, citons à titre d'exemple la chronique : « Un nouveau message ». Dans cet article, le chroniqueur a employé une citation comme argument d'autorité, ce qui indique la présence de la stratégie de légitimation, puis il a émis des vérités indiscutables qui prouvent le recours à une stratégie discursive de crédibilité.

Nous pouvons aussi signaler que l'agencement des arguments et leur hiérarchisation varient d'une chronique à une autre. Toutefois, il faut retenir que dans chaque chronique nous retrouvons cette même orientation argumentative qui suit régulièrement la même structure. Moncef Wafi affirme une thèse et la prouve par un enchaînement d'arguments pour arriver à une conclusion qui confirme sa thèse de départ.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans le présent travail, nous nous sommes intéressée à l'étude des stratégies persuasives à visée argumentative dans le discours de la presse écrite ; spécialement dans la chronique journalistique Raina Raikom du journal « Le quotidien d'Oran », dans le but de comprendre le fonctionnement linguistique et discursif de ce genre d'article journalistique. Notre problématique s'est essentiellement articulée autour des stratégies discursives et argumentatives auxquelles recourt le chroniqueur dans la conception de son discours. Nous nous sommes interrogées ensuite sur la subjectivité du chroniqueur en nous intéressant aux arguments grâce auxquels son discours est conçu.

Afin de répondre à la principale question posée dans notre introduction, nous avons proposé les hypothèses suivantes :

1) Le journaliste utiliserait des stratégies argumentatives différentes pour être efficace : la conviction, la persuasion ou la démonstration en vue d'exprimer son opinion et de convaincre ses lecteurs.

D'après les résultats obtenus et après une analyse basée sur une démarche argumentative, nous validons cette hypothèse. Nous avons constaté que le journaliste Moncef wafi recourt à des stratégies argumentatives et discursives dans le but d'exprimer son point de vue et de convaincre son lectorat. Pour ce faire, il a employé :

- des arguments rationnels et des exemples clairs illustrant ses arguments.
- des figures de rhétorique destinées à émouvoir,
- un registre pathétique et des procédés syntaxiques (exclamations, interrogations).

Enfin, pour démontrer que ses opinions sont fondées, il a utilisé : des preuves indiscutables et vérifiables.

Ces stratégies argumentatives ont fait appel également à un ensemble de dispositifs et de stratégies de discours utilisés par un locuteur dans le but de convaincre son auditoire, ce sont les stratégies discursives suivantes:

-Stratégie de légitimation marquée par l'emploi : des citations comme des arguments d'autorité et les embrayeurs.

-Stratégie de crédibilité marquée par : la construction d'une position de vérité qui attribuerait au discours un caractère crédible

-Stratégie de captation marquée par l'emploi : des arguments d'analogie (la comparaison, la métaphore)

Dans notre deuxième hypothèse, nous affirmions que la subjectivité, dans la chronique journalistique, serait mise en scène par les procédés argumentatifs auxquels le chroniqueur recourt : l'usage des citations comme des arguments d'autorité, la modalisation, les arguments d'analogie : la comparaison, la métaphore et les figures de style ou figures argumentatives, etc.

Nous validons cette hypothèse car lors de notre analyse des chroniques de Moncef Wafi, nous avons constaté que la subjectivité du chroniqueur est marquée par les indices suivants :

-l'emploi des modalisateurs : l'expression de jugement, l'expression du doute et de la certitude, l'expression de la nécessité des faits.

-les figures argumentatives, les figures rhétoriques et les figures d'analogie

En plus des stratégies argumentatives et discursives, le journaliste fait appel également à d'autres moyens linguistiques qui servent de procédés argumentatifs. Nous pouvons citer à titre d'exemple la présence des arguments d'autorité,

d'analogie, et des figures argumentatives et rhétorique telles que : l'ironie, l'exclamation et l'interrogation.

Pour finir, les résultats auxquels nous sommes parvenus à l'issue de cette analyse restent insuffisants et ne peuvent prétendre épuiser la problématique autour des différentes stratégies argumentatives et persuasives utilisées dans la chronique « Raina raikoum ». Nous pouvons annoncer que notre recherche ouvre de nouvelles perspectives et champs d'études pour d'autres étudiants.

Références bibliographiques

Bibliographie :

Ouvrage :

- Anscombe, J.C., et Ducrot, O., 1983, *L'ARGUMENTATION DANS LA LANGUE*, Mardaga, Coll. "Philosophie et langage" Jean-Claude ANSCOMBRE et Oswald DUCROT ».
- Auzzou, P., 2004, *Dictionnaire encyclopédique*, Auzzou (édition).
- Bennabou, M., 2017, *Le maghreb*, Oran, Institut national d'histoire de l'art.
- Benveniste, É., « *De la subjectivité dans le langage* », dans *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Breton, Ph., 2003, *La communication Dans l'argumentation*, la découverte.
- Charaudeau, P., 2007, *De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication*, Paris, Harmattan.
- Charaudeau, P., 2006, *Discours journalistique et positionnements énonciatifs*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Dijk, V., cité par Charaudeau P. & Maingueneau D., 2002 , *Dictionnaire d'analyse du discours* , Paris 6 , Seuil.
- Gaillard, E., *Journal du Droit international*, Paris Cedex, Edition du juris-classeurs.
- Husson, D., 1991, *Profession journaliste : sources d'information, typologie d'articles, styles d'écriture, éthique _ : 100 conseil pratiques*, Paris(Eyroless), Paris, Olivier Robert.
- Lejeune, P., cité par Robrieux, J., 2000, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Armand Colin.
- Maingueneau, D., 2004, *Le discours littéraire: Paratopie et scène d'énonciation (Français)*, Broché, Armand colin.

- Maingueneau, D., 2005, *L'analyse de discours, introduction aux lecteurs des archives*, Paris, Hachette.
- Moiran, S., 2007, *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Paris, Presses Universitaires de France (PUF).
- Plantin, Ch., 1996, *L'Argumentation*, Paris, Le Seuil, « Mémo ».
- Roulet, E., Filiettaz, L., Grobet, A., avec la collaboration de Marcel Burger, 2001, *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*
- Thérenty, M., 2007, *La littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIXe siècle*, Paris, le seuil.
- Tutescu, M, 2005, *l'argumentation introduction à l'étude du discours*.

Sitographie :

- Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérivées.
<http://www.patrick-charaudeau.com/Discours-journalistique-et.html>
- La chronique Raina raikom
<http://www.lequotidien-oran.com/>
- Les différents genres journalistiques
<https://comstudies.files.wordpress.com/2007/05/genres.pdf>
- La question rhétorique et l'exclamation dans le discours journalistique de la presse écrite francophone algérienne
<http://univbejaia.dz/leu/images/doc/numero1/letu1-7.pdf>
- Modalités énonciatives comme marque d'engagement ou de désengagement
<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/72531>

Mémoires consultés :

-MOUHADJER A-A., *La métaphore dans la presse écrite francophone. Cas d'étude la chronique de « Raina Raikoum » de Kamel DAOUD. Approche : linguistique discursive.* UNIVERSITE ABOU-BAKR BELKAÏD – TLEMCEN, 2016-1017.

Résumé :

Notre sujet de recherche s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours. Il vise à étudier les stratégies argumentatives et discursives dans la chronique journalistique "Raina raikom" qui apparaît dans le journal "le quotidien d'Oran". Notre corpus est constitué de huit chroniques du journaliste Moncef Wafi.

L'objectif de notre étude est de relever toutes les traces qui marquent la subjectivité du chroniqueur dans ces articles, et de déterminer à quelles stratégies discursives et argumentatives a eu recours le journaliste dans le but de convaincre ses lecteurs.

Summary :

Our research topic falls within the field of discourse analysis. It aims to study argumentative and discursive strategies in the journalistic column "Raina raikom" which appears in the newspaper "Oran Daily". Our corpus consists of eight chronicles by journalist Moncef Wafi

The objective of our study is to identify all the traces that mark the subjectivity of the columnist in these articles, and to determine what discursive and argumentative strategies the journalist used in order to convince his readers.

ANNEXES

Les articles de Moncef Wafi

Quelques vérités non scientifiques

Publié le : 05 janvier 2019

Le plus grand danger de l'islam est ses propres fidèles analphabètes, arrogants et violents qui diffusent de lui l'image la plus négative soit sciemment contre monnaie sonnante et trébuchante, une deuxième peau de naissance et un statut de réfugié privilégié, soit par pure stupidité héréditaire diluée dans une complexe méconnaissance des fondamentaux de la religion. Il est connu depuis toujours que les civilisations post-islam se sont forgées de la guerre des religions, s'abreuvant des connaissances transmises par les scientifiques musulmans pour sortir des ténèbres du Moyen âge. Le plus important étant de dénigrer l'autre, celui qui ne parle pas votre langue, qui ne prie pas le même Dieu que le vôtre. Tous les moyens ont été mis à contribution pour donner de l'islam cette perception d'une religion violente, sanglante, intolérante, aidée en cela par les ennemis du dedans, ceux qui vocifèrent au nom d'Allah, qui brandissent dans une main le Livre saint et dans l'autre la tête coupée d'une créature de Dieu. Ceux qui parlent la langue du Coran, qui détournent les sens et s'arrogent le droit à la vie, à la mort au nom d'une prétendue procuration divine.

Des énergumènes autoproclamés voix de la connaissance, exégètes de pacotille, délivrant des fatwas cathodiques à conduire la nation musulmane au précipice. Ce sont tous ces éléments conjugués à une débilisation d'une masse démocratisée par des années de colonisation occidentale qui ont précipité la dénaturation de la religion. Le plan n'est pas celui d'aujourd'hui et il s'est inscrit dans un vaste chantier de désinformation pour barrer la route aux millions d'êtres humains assoiffés de connaissances spirituelles. Les colonisations, les tentatives de récupération politique, le terrorisme islamiste ont été des étapes de ce complot qui a ses ramifications au plus profond des sociétés arabes qui restent, malheureusement, les représentants sur terre de cette religion. Et il faut vraiment vouloir accéder à ces sentiers du savoir pour s'aventurer sur des voies déclarées hautement toxiques. Des hommes et des femmes l'ont fait non par mimétisme, par amour du risque ou par ennui cosmique mais par conviction bien établie.

Des sommités dans leur spécialité, athées, juifs ou chrétiens, qui ont, après mûres réflexions, décidé d'embrasser l'islam. A l'origine, des études poussées dans leurs domaines respectifs qui ont fini par leur faire comprendre que ce Livre n'est pas terrestre. Le miracle scientifique dans le Coran a fait plus pour la religion que le prosélytisme basé sur l'argent. Ces vérités scientifiques ont remplacé tous les discours poreux du clergé musulman qui s'est fourvoyé avec des gouvernements corrompus. Le fait d'étiqueter l'islam, de lui attribuer des concepts aussi vagues qu'inadéquats comme la démocratie, la politique ou le modernisme, contribue également à cette fausse idée d'un besoin de réforme pour satisfaire le cahier de charges de l'autre côté de la vitrine . Et pendant que le reste de l'humanité se cherche une voie de salut dans la reconnaissance de la sagesse universelle et la découverte d'un idéal supérieur, nous on se fatigue encore à savoir qui a raison à propos de fêter le réveillon ou de décréter la dinde illicite à Noël.

Option morbide

Publié :08 janvier 2019

L'Algérien meurt. Presque de tout. Enfin de rien. Chaque jour qui meurt emporte avec lui son lot de cadavres nationalisés, son quota de linceuls récolté sur la table des légistes, au bord des routes et au bout de la bêtise humaine. L'Algérien meurt de plus en plus par la faute de son frère, un fou du volant, un psychopathe au couteau, un assassin qui s'ignore. Plus qu'un constat fait au quotidien en feuilletant les pages de faits divers, la violence est devenue un simple détail meublant le rythme de la vie. Une fatalité qui vous poursuit, en descendant les escaliers, en sortant de votre immeuble, en traversant la chaussée, au détour d'une ruelle. La mort au rabais est le nouveau slogan pour des Algériens dont la vie ne vaut plus grand-chose si ce n'est le prix d'une arme blanche ou d'un permis de conduire de complaisance. La mort s'est habillée d'une banalité affligeante, à faire frémir les plus sordides, puisqu'on meurt à chaque coin de rue, le long d'une ligne continue, dans son sommeil ou assassiné un jour sans date. Le pays est devenu, à force, une jungle où la loi détaille au premier rugissement du lion, de son fils ou de la cour. L'Algérien ne se cache plus pour mourir, il le fait en plein jour, sous le soleil de Dieu et devant la loi des hommes, impuissant face au déchaînement des instincts les plus meurtriers. On meurt sur cette terre en sortant d'un terrain de football, en se promenant avec sa copine, en essayant de défendre son honneur. L'Algérien meurt et son reflet le trucidé parce qu'il n'a plus peur de plonger la lame du couteau dans le cœur. Il ne craint ni la prison ni les textes d'une loi obsolète qui condamnent un joint et qui relaxent un ripou. L'Algérien meurt et son frère le regarde crever la bouche ouverte, fier de l'avoir occis, sans remords ni reproche. Un frère qui n'a pas peur de mourir parce que la loi ne tue pas même si elle fait semblant. On condamne à mort et puis c'est tout. La mort, on l'attend derrière les barreaux. Elle peut être là dans deux jours comme dans trente ans. Dehors, l'Algérien meurt plus vite que la détérioration de l'autoroute, plus sûrement que les mensonges de l'Etat. Guerre des gangs, génocide bitumé, agressions, passages à tabac mortels, suicide, toxicomanie, une balade en mer tout est prétexte à tuer physiquement l'Algérien. Finalement, cette violence ne serait-elle que le fruit d'une politique d'Etat qui s'est établie sur la haine et la rapine ?

Si j'étais président de la République

Publié 26 janvier 2019

Moi, président de la République, je partagerais équitablement la rente pétrolière entre ma famille, mon clan et mes comptes en banque off-shore. Moi, président de la République, je bannirais les syndicats, les partis, les associations et les comités de quartier. Moi, président de la République, je serais maréchal, général huit étoiles des armées, des avions et des munitions. Moi, président de la République, je serais le chef suprême de toutes les tribus, du rivage au Nord au dernier rail de sable au Sud. Je serais le guide éclairé, la lumière divine, le grand manitou des montagnes et des vallées. Moi, président de la République, je léguerais mon trône et mes sujets à mon nom de famille, ma succession sera assurée sur dix-huit générations jusqu'au coup de sifflet final de l'humanité. Moi, président de la République, j'interdirais toutes les langues à l'exception de celles qui me louangent, j'amputerai toutes les mains sauf celles qui m'applaudissent et je couperai tous les pieds hormis ceux qui courent pour me vénérer. Moi, président de la République, je raserai toutes les forêts pour construire des parkings, je démolirai l'Histoire pour écrire une Iliade à la gloire de ma grandeur pour que les futures générations n'oublient pas mon passé de libérateur des peuples opprimés, du combattant pour la paix et la démocratie. Moi, président de la République, je changerais la Constitution autant de fois qu'il me plaira, je nommerais les ministres et je répudierais les députés. Moi, président de la République, je serais maître de la justice, la répression

sera mon bras armé et la peur mon sceptre. Moi, président de la République, je fermerais les frontières et, debout sur la pointe de mes chaussures, je cracherais sur les pays voisins. Je déclarerais la guerre à la paix, la liberté ne sera qu'un concept abstrait et l'équité un dinosaure babylonien. Moi, président de la République, j'abolirais les élections, j'abattrais les parapets de la ségrégation pour y construire des murs s'élevant vers les nuages. Je noierais l'opposition dans un bol de corruption et je dissoudrais toute révolution dans un verre d'acide. Moi, président de la République, j'achèterais les consciences avec un peu d'argent, un titre ou un prix littéraire. Je chasserais les compétences leur offrant des semi-rigides qui couleront au milieu de la flotte et j'enterrerai les voix qui me chahutent dans le plus profond des cachots. Moi, président de la République, je fusillerais les âmes sensibles qui s'offusqueront de mes commandements. Je décapiterais les têtes pensantes et les avis contraires. Enfin, moi, devenu président de la République, je proscrirais pour toujours cette chronique.

Un nouveau message

Publié le : 04février 2019

«Et maintenant que vais-je faire», chantait Gilbert Bécaud à propos de l'histoire d'un amour contrarié d'une actrice. L'interrogation est toujours d'actualité six décennies plus tard et concerne, non plus une comédienne éconduite, mais tout un peuple qui s'appête à vivre un nouveau mandat présidentiel. Les quatre fantastiques l'ont annoncé et le suspense, savamment, entretenu sur la participation ou non de Bouteflika à sa propre succession, n'en est plus un.

En guise de déclaration de candidature, on nous annonce une lettre électorale qui sera lue, par procuration, par une voix off assermentée. Les gens de la cour se mobilisent pour la collecte des signatures et s'appêtant à signer un nouveau bail de cinq ans pour eux et leurs tribus. Que va faire le peuple ? Les autres candidats ? L'opposition ? Rien, absolutely nothing, parce qu'en le déclarant candidat, le clan coupe l'herbe sous tous les pieds et renvoie le pays à sa réalité. Que reste-il alors comme alternative politique ? La seule certitude c'est que le visage du prochain président de la République est d'ores et déjà dessiné. Les mêmes profils seront encore au pouvoir après le 18 avril prochain et les causes qui ont conduit le pays au précipice seront toujours là. Les autres candidats à la présidentielle n'ont de choix que de jouer aux comparses ou de se retirer pour peu que le Conseil constitutionnel n'accepte leurs dossiers de candidature. Le peuple, lui, peut voter ou non, le malheur, c'est que ça ne changera rien à la donne puisque les jeux sont déjà faits. La seule incertitude qui subsiste réside dans l'abstention. Le boycott sera-t-il le premier parti politique algérien ? La question reste posée d'autant plus que les Algériens sont, désormais, fatigués d'un modèle de gouvernance qui a montré toutes ses limites, favorisant l'émergence d'une classe d'affairistes, sous parapluie partisan, qui ont fait main basse sur les richesses de ce pays.

Si le Premier ministre affirme que l'Etat ne laissera pas l'opposition prendre la place publique et est prêt à bâillonner les partisans du boycott, les Algériens ont déjà rendu leur verdict. Les milliers de 'harraga' qui prennent la mer pour un hypothétique ailleurs au risque de tout perdre, la vie en premier, sont une réponse à tous ces bilans et chiffres élogieux débités, mécaniquement, par ces satellites qui ne vivent que grâce à l'ombre d'une présidence éternelle. Et ceux qui aspirent à un changement peuvent, encore, attendre un autre message. A dans cinq ans alors!

Permission de rêver !

Publié le 28février2019

On ne se lasse jamais de la citation de Umberto Eco sur les réseaux sociaux qui «ont donné le droit de parole à des légions d'imbéciles qui, avant, ne parlaient qu'au bar, après un verre de vin et ne causaient aucun tort à la collectivité. On les faisait taire tout de suite alors qu'aujourd'hui ils ont le même droit de parole qu'un prix Nobel. C'est l'invasion des imbéciles».

La tendance médiocre de Facebook se perpétue et s'accroît avec le temps mais il a cette particularité d'être le premier parti de l'opposition dans les pays soumis à une dictature déguisée. L'Algérie n'échappe pas à cette règle et n'a aucune raison de le faire puisque tous les ingrédients d'une république bananière sont réunis pour faire du pays une simple caricature d'une véritable république démocratique. Et comme dans tous les Etats policiers, la liberté d'expression est souvent bafouée, rarement respectée et les avis contraires sont persécutés et jetés derrière les barreaux. De ce fait, le dernier espace de liberté reste ces réseaux sociaux, Facebook en l'occurrence pour la majorité des Algériens, qui ont investi ce carré pour se l'approprier malgré tous les dérapages, contrôlés ou pas, qu'on y rencontre. Pourtant, et comme dans un réflexe pavlovien, le régime au pouvoir a essayé de museler ce monde virtuel en érigeant des barrages numériques pour le quadriller sévèrement. A la veille des manifestations populaires du 22 février dernier, les Algériens croisaient de nouveau le ciseau électronique qui interrompait ou ralentissait le débit d'Internet pour empêcher la voix contestataire de se répandre. Les Algériens n'ont plus besoin d'être encartés dans un parti traditionnel pour répondre à un appel pour manifester pacifiquement et éviter ainsi, en aval, une récupération partisane comme cela a été le cas, à plusieurs reprises. La vigilance étant plus que jamais de mise, la tentation de noyauter le mouvement populaire est grande, comme le sont aussi les manœuvres de mise sous tutelle et de provocation pour discréditer un engagement pour le changement.

Ces derniers jours de la contestation, relayés sur les réseaux sociaux, ont démontré que le peuple, infantilisé à l'extrême par un discours politique tutélaire et paternaliste, est capable de se structurer, d'être à l'avant-garde d'une révolution pacifique qui pourra faire évoluer la situation du pays. Pour peu que soient respectées les règles du jeu démocratique et le droit des Algériens à manifester, dicit la Constitution, l'espoir est permis de voir, enfin, pointer l'aube après la nuit de tous les viols.

Vendredi, acte II

Publié :2mars 2019

Jeudi dernier et alors que je présentais mon roman devant une classe de master en français à l'université Oran 2, une étudiante, qui avait connu la décennie noire, m'a dit que ceux de sa génération, la mienne et tous les Algériens qui ont vécu les années de braise, ne marcheront pas ce vendredi par crainte de revivre cette période. Ma réaction, évidemment, est allée à l'encontre de son argumentaire non pas par esprit de contradiction ni par sentiment de prétention de détenir la vérité infuse, mais par défi. Non contre cette étudiante, elle ne m'a rien fait, mais contre toutes ces voix qui nous menacent par le retour du terrorisme.

Ce chantage à la peur, ce choix cornélien entre un cinquième mandat et des sigles terroristes égorgeant et semant la terreur, a été imposé par des gens dont le seul souci est

de préserver leurs intérêts personnels ainsi que ceux de leurs commanditaires. Ces gens-là se considèrent comme les dépositaires de valeurs patriotiques alors que personne ne les a mandatés à ce propos. A entendre leur raisonnement, leur certitude à prévoir l'avenir proche, on est face à cette désagréable impression qu'ils peuvent convoquer cette menace sécuritaire à tout moment. Lorsque Sidi Saïd, Benyoune ou Ghoul évoquent cette question, on est en droit de s'interroger sur leur assurance à prédire l'apocalypse pour ce pays alors que la décennie noire n'a jamais, au grand jamais, été le fruit d'un changement politique. Ces gens n'hésitent pas à comparer ce qui se passe aujourd'hui aux veilles de l'avènement du terrorisme, oubliant assurément que les graines de la violence ont été semées par le pouvoir en place. La montée de l'islamisme politique a été tolérée puis encouragée par ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, viennent nous mettre en garde contre «l'aventurisme», les «infiltrations étrangères» et les ennemis «marocains» et «israéliens». Les Algériens ne sont plus dupes et le spectre du terrorisme n'est plus une arme de dissuasion massive puisque la maturité du peuple semble prendre le pas sur toutes les manœuvres de récupération auxquelles on peut s'attendre.

La rue est consciente que la pente est glissante et que les peaux de bananes sont aussi nombreuses que les peaux de vaches qui revendiquent une continuité dans les affaires, dans la rapine et le détournement. Les Algériens ont marché, hier, comme ils l'ont fait tout au long de la semaine dernière, comme ils le feront les prochaines heures et jours. Ils ont marché, prouvant, une fois de plus, que le sens de la responsabilité n'est pas simplement qu'une ligne qu'on ajoute dans un CV bidonné pour grimper l'échelle glissante du pouvoir. Au moment de cette chronique, le calme préside toujours cette journée printanière qui augure de lendemains loin des prévisions des fossoyeurs de l'Algérie.

Et si Ali Ghediri était le plan B?

Publié le : 9AVRIL2019

Le taux d'absurdité, un concept emprunté par un ami, Abderrahmane pour ne pas le citer, à la philosophie kafkaïenne, sert à mesurer le degré de l'absurde que le pays a atteint. La situation actuelle révèle un embrouillamini orchestré de derrière les rideaux pour plonger l'Algérie dans le «Fog» meurtrier de Carpenter. Les manœuvres de récupération du mouvement populaire se succèdent pour revendiquer sa paternité, le prendre par la main pour le mener au terminus choisi par quelques ombres ou encore lui donner un caractère partisan trop étroit pour lui. L'opposition, celle incarnée par des visages ridés, professionnels de la rhétorique et peu représentatifs de l'opinion nationale, cherche à se placer, à prendre le train en marche et à s'incruster dans une foule qui a déjà rejeté ses représentants. Tour à tour, Hanoune du PT, Touati du FNA ou encore les islamistes BCBG de la politique algérienne ont été chahutés, lors des marches à Alger. «Dégage» est la seule réponse apportée par le mouvement à ces noms d'un autre âge. L'autre danger vient, directement, des islamistes «hot», ceux pour qui l'opportunisme et la violence ne sont que des outils au service de leurs desseins politiques. Ceux qui sont aussi un outil entre les mains de la manipulation et des partisans intéressés du cinquième mandat pour discréditer un mouvement pacifiste. Cette proximité des islamistes, au centre des foules, ne peut que présager, tôt ou tard, d'une récupération par la force des slogans démocratiques et républicains, scandés jusque-là. Cette opposition, tout comme les partis dits de la majorité présidentielle ne sont qu'une façade en carton-pâte érigée pour faire croire. Donner l'impression d'une pluralité politique aux yeux de

l'extérieur et feindre une démocratie de paille pour permettre aux capitales occidentales de faire commerce sur le dos de nos cadavres, en toute bonne conscience.

Les Algériens refusent le cinquième mandat et ils l'ont assez répété pour que les oiseaux sourds le comprennent. Ils ont assez marché pour que leurs semelles vieillissent après qu'on les ait fait marcher pendant des décennies, dans des champs minés, sur des malentendus historiques. Ils ont demandé à ce que le système dégage, que ses représentants boivent de l'acide et se jettent du cinquième étage de la République. Ils entendent à ce que leurs voix aphones arrivent finalement à se faire entendre mais ils ont, souvent, tendance à oublier que ce régime-là ne fera pas de cadeau. Qu'il ne va pas faire ses bagages sans éteindre l'électricité, fermer l'eau et le gaz, fermer la porte à double tour et prendre la clé avec lui en s'en allant à l'aéroport. J'avais écrit que Ali Ghediri est le nouveau Benflis, peut-être que mon raisonnement n'était pas le plus indiqué ou plutôt je ne mesurais pas encore l'instinct de survie de ce système. En effet, et dans le cas de figure où, pour une raison ou une autre, Bouteflika venait à ne pas se représenter, et dans l'hypothèse où le scrutin est toujours d'actualité, on se dirigerait directement vers l'élection d'un président par défaut au lieu et place d'un président par procuration. Et si tout ce chaos était en fait l'ordre voulu et recherché. Et si finalement Ghediri était ce fameux plan B que tout le monde attend. Alors que toutes les voix convergent à un retrait de tous les candidats au 18 Avril, l'ancien militaire decarrière a expliqué qu'il ne pouvait trahir la confiance des 120.000 signataires des formulaires exigés pour le dossier mais facilement celle des millions d'Algériens qui exigent, purement et simplement, la fin de ce système, lui et tous les hommes qui l'incarnent. Un peuple qui a déjà tout compris en appelant, hier, Ghediri à «dégager».

Nous sommes les Algériens

Publié le : 10AVRIL2019

«Algériens, qui sommes-nous ?». A une époque, la question avait fait l'actualité, créant le buzz par excellence. Le point d'interrogation était devenu tellement viral qu'il a fait l'objet de tous les détournements possibles et imaginables. «Les Algériens, chkoun h'na ?», était repris à toutes les sauces, pastiché, grimé, parodié, offrant un moment de pure détente à une question existentielle. Sommes-nous berbères, descendants de Jughurta et Massinissa ? Sommes-nous les fils des Béni Hilal ? Ou encore un mélange entre race autochtone et envahisseurs ? Personne ne pouvait répondre à l'interrogation sans être suspecté de parti pris identitaire et linguistique. Pourtant, et depuis le 22 février dernier, jour de naissance de l'acte I de la deuxième République, nous sommes devenus les Algériens. Sans distinction d'âge, de sexe, de religion ou de niveau intellectuel. Nous sommes les Algériens qui ont poussé, tous ensemble, pour faire tomber le mur de la peur érigé depuis 1962. Nous sommes les Algériens qui sont sortis pour vomir un estomac rempli de bile et de hogra institutionnalisée depuis que la France a quitté le pays par la porte pour revenir par la fenêtre. Nous sommes les Algériens auxquels on a confisqué l'indépendance et travesti l'histoire. Nous sommes les Algériens qui ont repris possession de leur pays pour chasser une poignée d'opportunistes véreux qui ont vendu la dignité d'un peuple contre un compte en banque off-shore et une peau de rechange. Nous sommes les Algériens qui marchent côte-à-côte, main dans la main, parmi une foule sans cesse grandissante pour faire entendre nos voix au-delà des frontières. Nous sommes les Algériens qui ont mis de côté leurs différences, qui ont oublié pour un moment leurs querelles domestiques, pour demander, d'une seule et audible voix, le départ d'un système dont la représentation physique la plus pesante est le cinquième

mandat. Nous sommes les Algériens qui découvrent subitement le vrai sens du civisme, nous étonnant nous-mêmes en premier de cette maturité insoupçonnée avant de stupéfier le monde entier. Nous sommes les Algériens devenus graines après avoir été enterrés vivants. Nous sommes les Algériens qui offrent des bonbons à des uniformes au garde-à-vous pour signifier le caractère non violent des manifestations millionnaires. Nous sommes les Algériens et nous formons un peuple uni, malgré tous les clivages et les malentendus, un peuple dont le système avait même oublié l'existence jusqu'à ce 22 Février où le mur tomba.